

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

NPNRU des Hauts de Creil, quartier du Moulin Nord : secteur du Parc des Carrières modifié

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6a) 39 b) 41a)	Voiries domaine public communal Opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 ha et 10 ha Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à requalifier la frange Nord du quartier du Moulin aujourd'hui impacté par un parking ouvrage en friche de 550 places en :

- démolissant une partie de ce parking ouvrage pour retrouver la topographie initiale du site (point 1 sur le plan des aménagements)
- repaysageant le secteur après la démolition des ouvrages (point 2 sur le plan des aménagements)
- réorganisant et canalisant le stationnement sur les parkings existants conservés pour éviter les débordements sur les espaces naturels et sur le domaine public (point 3 sur le plan des aménagements)
- et en requalifiant les circulations piétonnes vers le centre ville pour guider les flux.

4.2 Objectifs du projet

Le Nord du quartier du Moulin, construit sous forme de ZAC dans les années 1980, se termine aujourd'hui en impasse, et est marqué par des obstacles visuels (bâti, stationnements, topographie) qui ferment les vues vers les espaces naturels. On y constate une forte densité de bâti qui a un impact paysager et fonctionnel.

Les objectifs de ce projet sont de :

- Révéler le grand paysage au cœur du quartier et l'ouvrir sur son environnement naturel en démollissant notamment un parking en friche construit sous forme de dalle
- Désenclaver le quartier en facilitant l'accès au centre-ville,
- Achever l'aménagement du quartier laissé en suspend dans les années 80
- Réorganiser le stationnement pour résoudre la problématique des stationnements anarchiques sur les espaces publics.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le programme a aujourd'hui été défini, mais les études de maîtrise d'œuvre n'ont pas encore été lancées. Les travaux devraient démarrer en 2025. Les résultats de la 1ère étude environnementale réalisée par la Ville sont trop succincts, aussi, elle a décidé de lancer une étude faune-flore sur les 4 saisons cet été pour appréhender bien en amont les impacts du projet et les éviter si nécessaire, elle sera accompagnée d'une étude d'incidences Natura 2000 avant le début des travaux. La DREAL a accompagné la Ville dans la rédaction du cahier des charges de l'étude. Une demande de dérogation d'espèces protégées sera également déposée selon les résultats de cette étude.

Un écologue fera partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera désignée par la Ville notamment pour que les écosystèmes et des espèces à préserver identifiées lors des campagnes de relevés soit bien pris en compte dans le projet, il interviendra également lors de l'organisation de la phase chantier : périodes,....

Le maître d'ouvrage veillera à ce que les espèces soient peu impactées pendant les travaux : engins de chantier, périodes de reproduction. Les cartographies réalisées dans le cadre de l'étude en cours de lancement localiseront précisément les sites les plus vulnérables.

Les aménagements paysagers seront réalisés avec des essences locales pour favoriser leur adaptation (et par le choix de petits sujets).

Par ailleurs, les suivis naturalistes déjà réalisés sur le site ont identifié la présence d'espèces invasives et la Ville est alertée sur leur gestion. Elles feront l'objet d'une élimination pendant les travaux et de défrichements adaptés pour réduire au maximum leur multiplication. Les engins seront nettoyés sur site pour éviter leur diffusion à l'extérieur.

Les chantiers seront organisés pour réduire les nuisances pour les habitants : maintien des accès aux logements, aux parkings, mise en place d'une mission de médiation chantier assurant le lien avec les habitants,....

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet va transformer le cadre de vie des habitants : le quartier va s'ouvrir vers un parc espace paysager qualitatif grâce à la démolition partielle d'un parking silo qui a un impact visuel et urbain très important.

La reconfiguration des stationnements et notamment la construction d'un parking silo public d'une centaine de places va permettre de désengorger les espaces végétalisés actuellement occupés par le stationnement anarchique liés au déficit de places.

L'organisation du projet sera conçue pour canaliser les flux des utilisateurs sur les sites les plus sensibles et en limiter les accès, comme par exemple sur la prairie hors gestion identifiée par l'étude réalisée en 2021 par la Ville.

Les clôtures pour guider ces circulations piétonnes seront constituées de lices pour ne pas constituer un obstacle aux passages de la petite faune.

Les aménagements paysagers seront réalisés avec des essences locales pour favoriser leur adaptation (et par le choix de petits sujets) issues du label Végétal local. Les sols ne seront pas imperméabilisés, notamment sur les sentiers qui resteront forestiers.

Les produits phytosanitaires ne seront pas utilisés.

Des actions de sensibilisation à l'écologie seront organisées auprès des habitants pour leur faire découvrir l'intérêt écologique du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le parking silo fera l'objet d'un permis de construire.

La démolition partielle du parking des Carrières fera l'objet d'un permis de démolir.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet représente au total 5,8 ha. sans intégrer la remise en état des cheminements dans les coteaux qui relève essentiellement de l'entretien.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Creil

Quartier du Moulin

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TRI approuvé en 2013 PPRI approuvé en décembre 2000, le quartier du Moulin situé sur les Hauts de Creil n'est pas concerné par les risques d'inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit de la Vallée de la Nonette
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 500 m d'une zone Natura 2000 au point le plus proche, il en est séparé par une voie rapide (RD1016) sans franchissement
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La démolition partielle du parking souterrain réduira l'imperméabilisation du site, elle permet en effet l'ouverture du quartier sur le site grâce à la topographie sous la forme de vallon paysager
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic démolition complet sera réalisé sur tous les matériaux de la partie du parking démolie, avec un diagnostic déchet qui permettra d'identifier et de traiter l'ensemble des déchets. La volonté de la Ville est qu'une partie des déchets réutilisables vienne remblayer la partie démolie du parking.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste à créer notamment une nouvelle topographie du site à l'emplacement de la partie du parking démolie, de la terre végétale sera apportée sur le site pour le végétaliser.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude faune/flore qui va être réalisée permettra d'identifier les secteurs fragiles à préserver et permettra d'adapter le projet si nécessaire pour réduire ses impacts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les stationnements créés vont générer une redistribution des flux de véhicules. Un parking de 550 places existe actuellement mais n'est pas occupé et de ce fait le stationnement anarchique sature les espaces publics.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage sera limité au strict nécessaire pour ne pas constituer une source de nuisance pour la faune et les insectes, les chemins forestiers ne seront pas éclairés. Le système de détection sera privilégié.</p> <p>L'étude de maîtrise d'oeuvre précisera ces éléments au regard de l'étude faune/florte qui sera réalisée. L'écologue qui sera présent au sein de l'équipe guidera la ville sur ce point.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une étude environnementale sommaire a déjà été réalisée sur le site, en complément, la Ville va lancer une étude faune/flore sur les 4 saisons qui va démarrer cet été, comprenant un volet incidences Natura 2000, afin d'identifier précisément les impacts éventuels du projet et d'y remédier par des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation. La Ville sera particulièrement attentive aux chiroptères, aux oiseaux nicheurs et aux reptiles. Ainsi, le projet est susceptible d'évoluer au regard des résultats de cette étude.

Par ailleurs la gestion des espèces invasives est également un point sur lequel la Ville sera très vigilante (buddleia). La DREAL a accompagné la Ville dans la rédaction du cahier des charges de cette étude.

Par ailleurs, si cette étude révèle la présence d'espèces protégées, des demandes de dérogation seront déposées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Ville a lancé une étude auprès du CPIE des Pays de l'Oise pour inventorier la faune et la flore présentes sur le site et d'identifier les effets possibles du projet sur celles-ci. Cette étude a été rendue au mois de novembre 2021. La ville va compléter cette étude par une étude faune/flore sur les 4 saisons et une étude d'incidence Natura 2000 afin de prendre en compte toutes les composantes écologiques du site et limiter les impacts du projet. Le projet sera modifié au regard de cette étude en cas de besoin.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude environnementale sur le site du Parc des Carrières novembre 2021 Cahier des charges de l'étude faune/flore en cours de lancement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Creil

le,

02.06.2022

Signature



[Handwritten signature in blue ink]

M. VILLEMANT Jean - Claude

Maire de Creil

FICHE COMPLEMENTAIRE SUR LE PARC DES CARRIERES

Le contexte :

Le projet est situé sur la frange Nord-Est du quartier du Moulin, non loin du centre ville. Il est encerclé par du bâti urbain résidentiel au Nord (centre ville) et au sud (quartier du Moulin) et à l'Est par des axes de communication structurants mais aussi fractionnants pour les déplacements de la biodiversité : une voie départementale rapide 1016 sans franchissement.

Le nombre de places de stationnement sur le périmètre de l'opération :

Existantes : 707 en comprenant le parking souterrain des Carrières de 545 places (actuellement condamné)

Futures : 227 places

Le périmètre (en complément de la rubrique 4-6) :

Le Nord de la rue JB Carpeaux est concerné, le chemin du stand, le parking des Carrières, le Parc des Carrières.

Pas de surface de plancher créée sur le projet :

Le parking silo ne constitue pas de la surface de plancher.

Démolition partielle du parking souterrain

Artificialisation :

Etat actuel : le projet représente 58 000 m², dont environ 7 400 m² artificialisés

Etat futur : le projet représente 58 000 m², dont environ 7 100 m² artificialisés

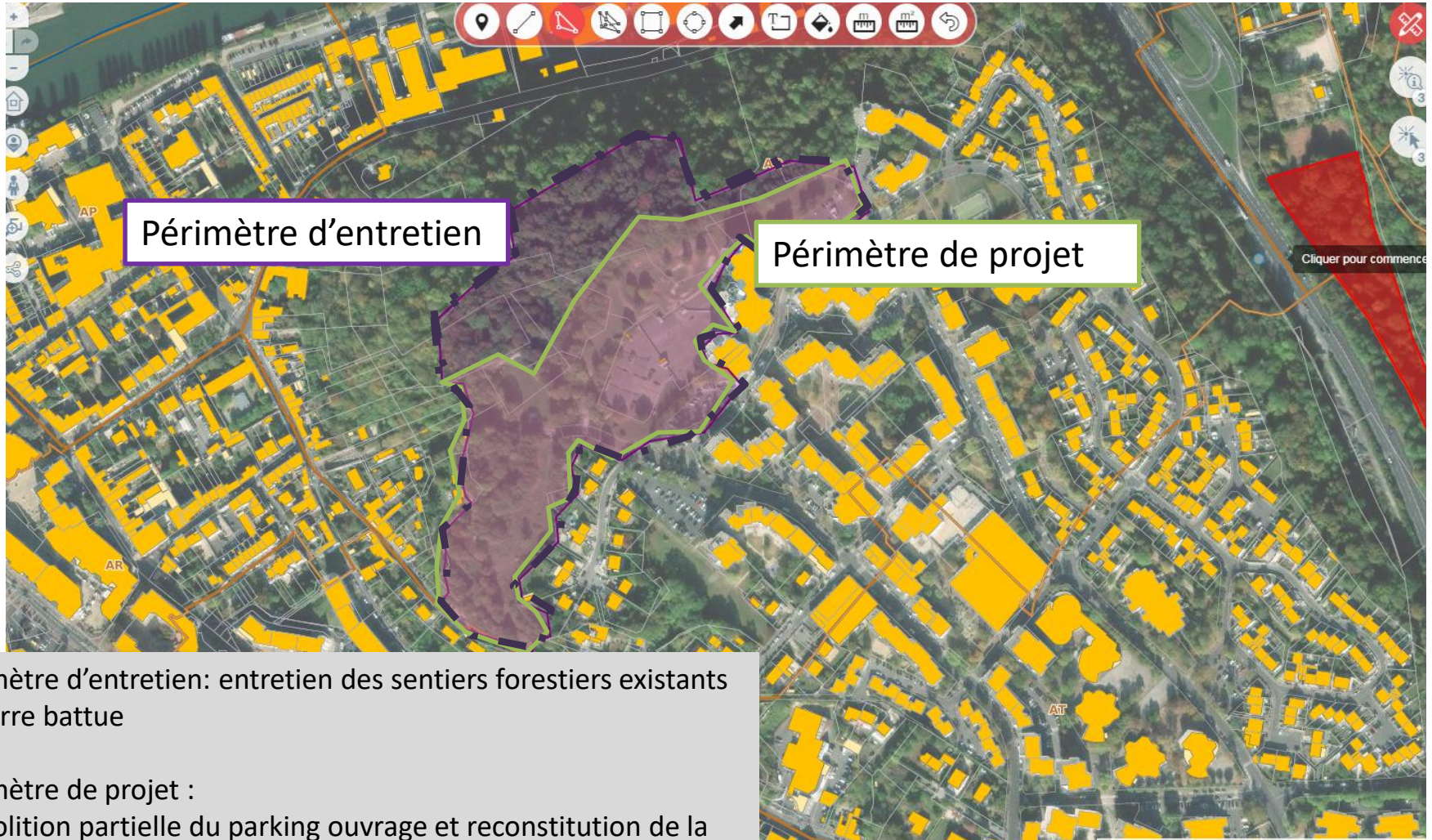
Plan de situation
Ville de Creil



Secteur Moulin Nord

1 / 25 000

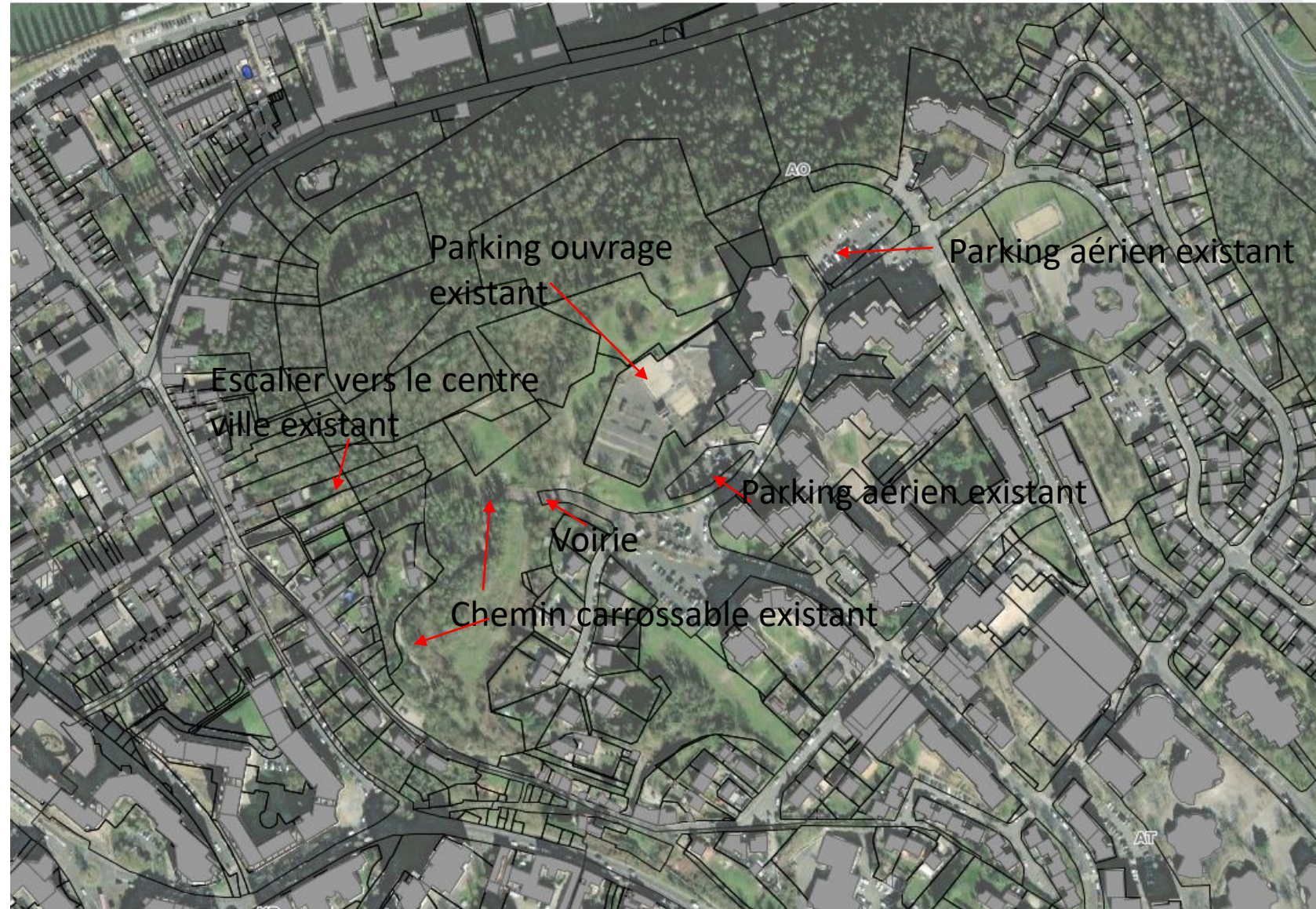
NPNRU Hauts de Creil : périmètre du secteur d'opération du Parc des carrières



Périmètre d'entretien: entretien des sentiers forestiers existants en terre battue

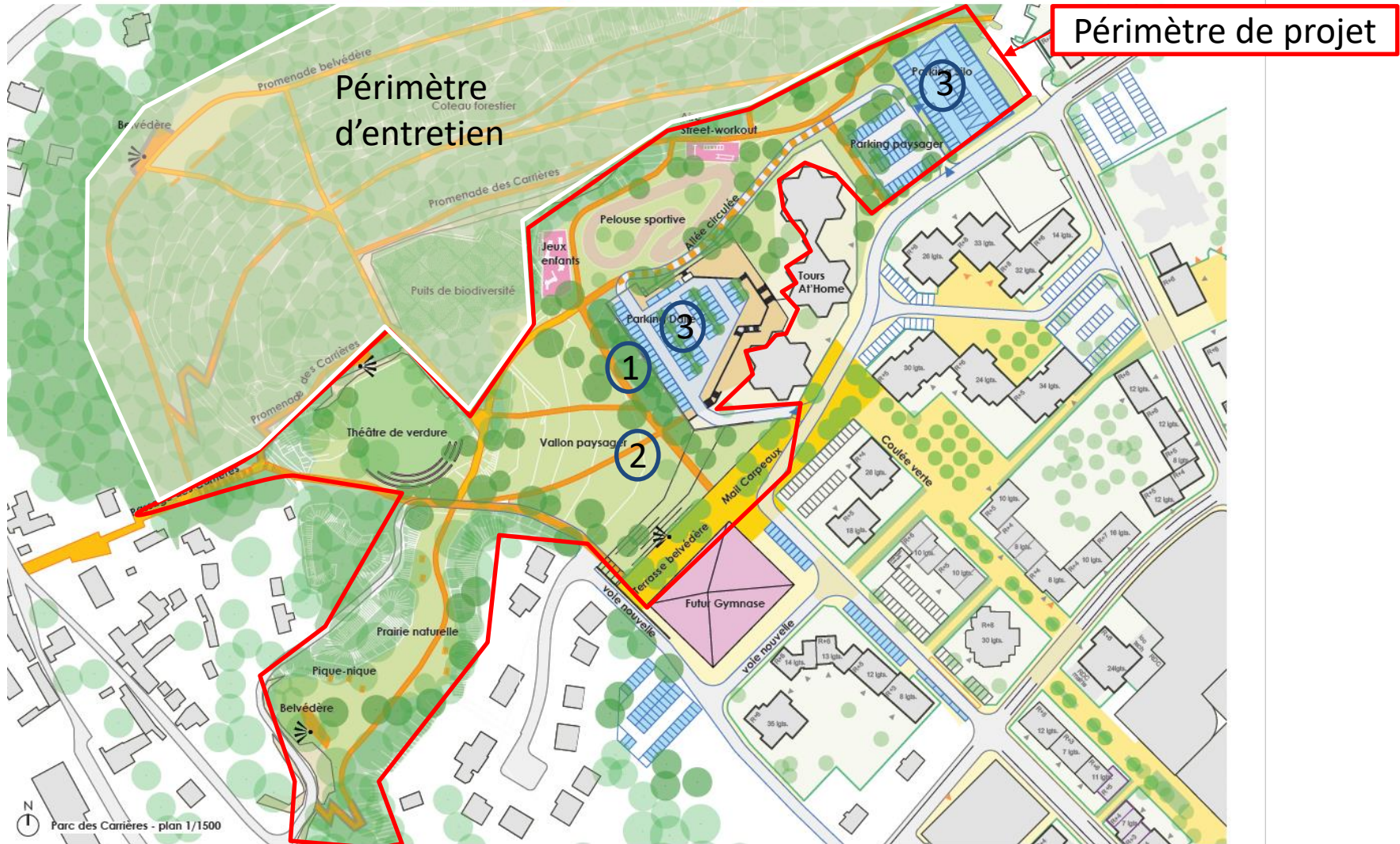
Périmètre de projet :
démolition partielle du parking ouvrage et reconstitution de la topographie initiale vallonnée, réorganisation des parkings sur les parkings existants conservés, requalification des circulations piétonnes vers le centre ville pour guider les flux

PLAN DE L'EXISTANT



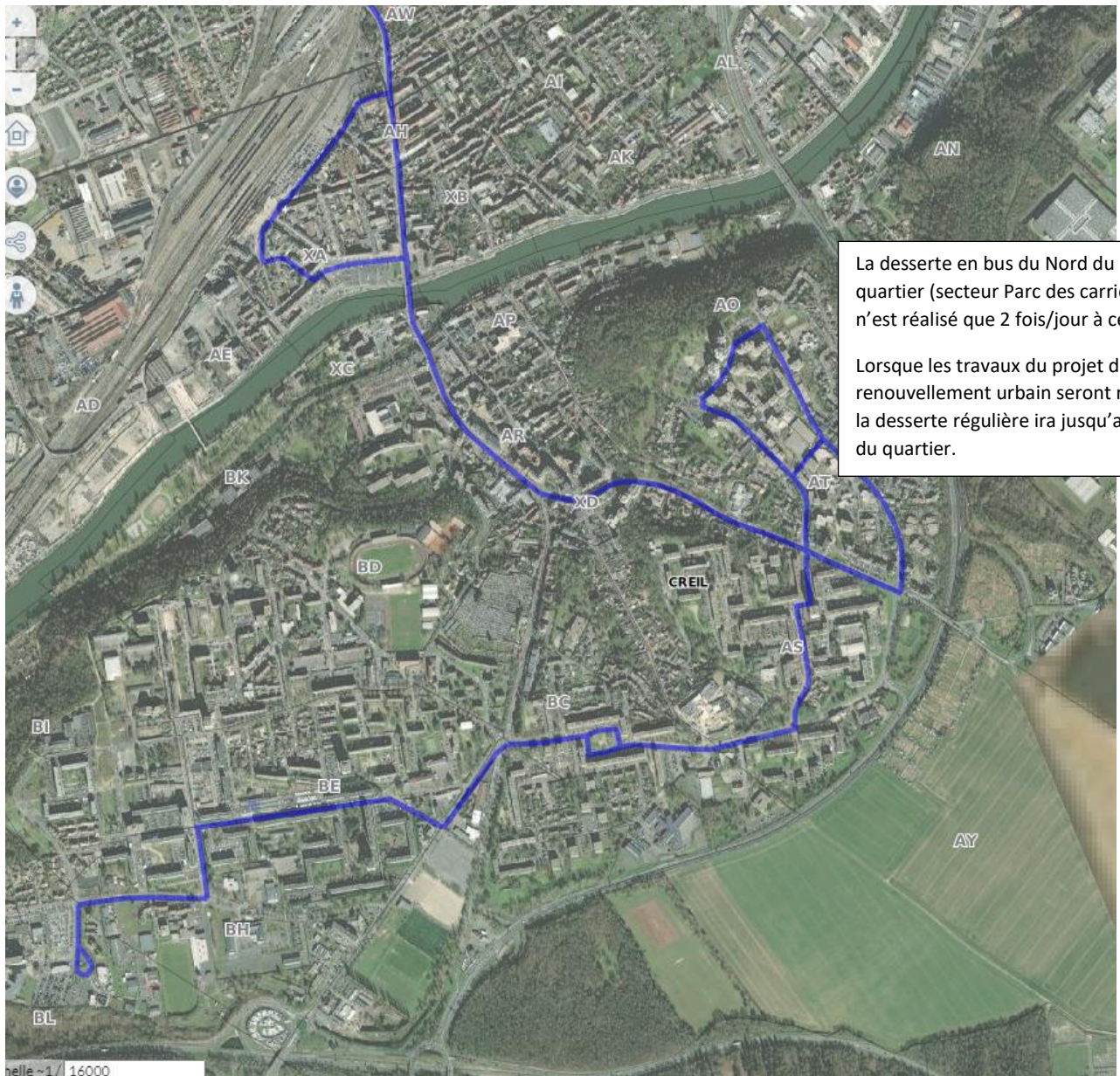
NPNRU Hauts de Creil : plan des aménagements sur le Parc des carrières

1 : Parking silo 2 : Ouvrages à démolir 3 : Réorganisation des stationnements

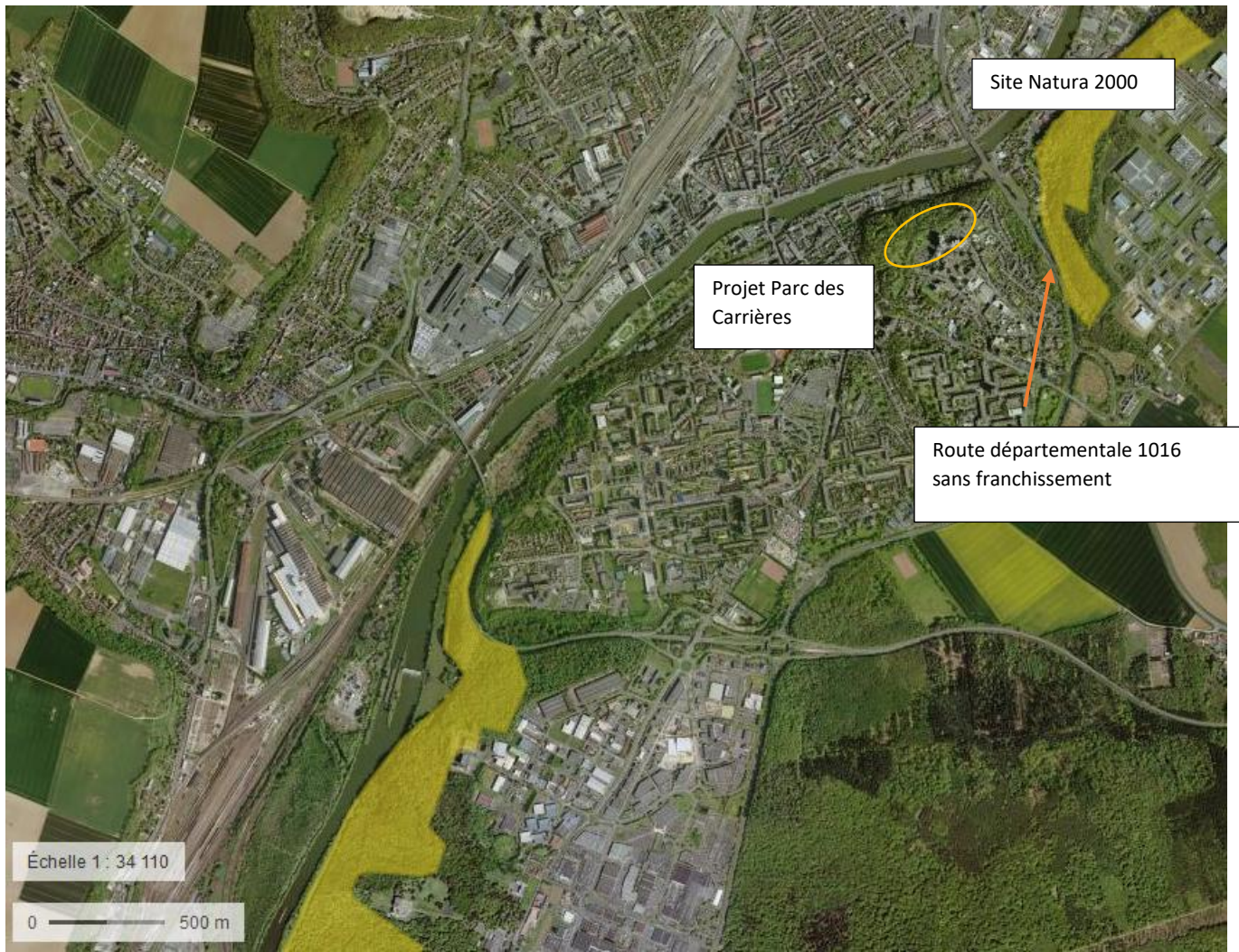


Parc des Carrières - plan 1/1500

DESSERTE DU SITE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN



ZONES NATURA 2 000 ET PROJET PARC DES CARRIERES





Bilan des suivis naturalistes (Creil, Oise)

Etude environnemental sur le Parc des Carrières dans le cadre du NPNRU

Suivis 2021



Bilan : Novembre 2021



Accompagnement des territoires & expertises

PUBLIC

X Collectivités



Pôle d'accompagnement des territoires au service des politiques publiques et des projets d'acteurs.



Projet de renouvellement urbain

La ville de Creil a fait appel au CPIE des Pays de l'Oise pour mener une mission d'expertises écologiques dans le cadre du NPNRU, sur le Parc des carrières.

Plusieurs suivis naturalistes sur des espèces animales (oiseaux, mammifères, insectes), et végétales (plantes) et études des enjeux environnementaux (Espèces à enjeux, Espèces exotiques envahissantes, incidences...) ont été intégrés à cette étude, dans le cadre des perspectives de renouvellement urbain sur le quartier. Celui dernier jouxte des espaces de nature particulièrement intéressants en contexte urbain.

Vue sur la pelouse, en contrebas des immeubles

Table des matières

Expertises écologiques et suivis scientifiques	2
Table des matières	3
Introduction.....	4
Cahier des charges.....	4
Méthodologie	5
1. Descriptif de la zone d'étude.....	6
1.1 Contexte géographique de la parcelle	6
1.2 Evolution du contexte urbain	8
1.3 Espaces naturels à proximité, et influences	9
2. Inventaires naturalistes	11
2.1 Les insectes : 27 espèces	11
2.1.1 Les lépidoptères (Papillons de jour et papillons de nuit)	12
2.1.2 Modes de gestion conservatoire en faveur des papillons.....	14
2.2 Les vertébrés : 16 espèces.....	15
2.2.1 Mode de gestion conservatoire en faveur des chauves-souris.....	17
2.3 Autre faune.....	19
2.4 Les espèces végétales : 135 espèces	20
2.4.1 Dans la partie boisée (Bois des carrières)	24
2.4.2 Au niveau de la Prairie hors gestion	25
2.4.3 Au niveau de la pelouse (Pelouse des carrières).....	25
2.5 Caractérisation des milieux et habitats patrimoniaux	27
2.5.1 Caractérisation du Bois des carrières	27
2.5.2 Caractérisation de la Pelouse des carrières	27
2.5.3 Caractérisation de la Prairie hors gestion	28
2.5.4 Les habitats patrimoniaux	29
2.6 Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).....	30
2.6.1 Espèces (EEE) à éradiquer en priorité	33
3. Enjeux prioritaires et orientations de gestion.....	34
3.1 Bois des carrières.....	34
3.2 Pelouse des carrières.....	34
3.3 Prairie hors gestion.....	35
Conclusion	36
Annexes – Exemples de fiches gestion	37

Introduction

Cahier des charges

Le diagnostic écologique, et la mise en œuvre d'ateliers participatifs scientifiques, sur le périmètre Nord/Est du quartier du Moulin à Creil ont vocation à répondre à plusieurs objectifs définis par la ville de Creil, à travers le cahier des charges de l'étude :

- ✓ Réaliser des relevés de terrain sur le secteur d'étude afin d'identifier les enjeux environnementaux par la localisation de la faune et de la flore
- ✓ Proposer des perspectives de mise en valeur de ce patrimoine naturel afin de mettre en œuvre une stratégie de protection ciblée, à l'aune des futurs travaux liés au projet d'aménagement et de requalification urbaine
- ✓ Faire le parallèle avec le site Natura 2000 « *Coteaux de l'Oise autour de Creil* » à proximité de la zone d'étude, et évaluer les potentielles incidences induites par les futurs aménagements
- ✓ Impliquer et sensibiliser les riverains par la déclinaison d'inventaires naturalistes participatifs



Inventaire naturaliste mené par le CPIE60, juin 2021

Méthodologie

Période d'inventaires : Printemps – Eté 2021

Personnes impliquées : Baliteau Lucas, Huchin Romain et Pervillé Théo pour les inventaires naturalistes - Bocaux Cyril, Campoy Céline et Huchin Romain pour les inventaires participatifs

Sciences participatives : 2 sessions d'inventaire participatif – Découverte naturaliste généraliste le 16 juillet 2021, et présentation de l'écologie des chiroptères (chauves-souris) et recherche des individus au crépuscule (par écoute ultrasons) le 24 septembre 2021

Méthodologie des inventaires naturalistes : 5 journées, réparties de mai à septembre 2021

Date	Inventaire	Méthodes d'inventaires	Remarques / Limites
24/05/2021	Multi-taxons	A vue, écoute, filet	Découverte de la zone d'étude ; météo fraîche pour la saison (conditions généralisées sur la période)
23/06/2021	Multi-taxons	A vue, écoute, filet	Météo fraîche pour la saison
16/07/2021	Inventaire participatif	A vue	Météo douce ; inventaire participatif
20/08/2021	Multi-taxons	A vue, écoute, filet	Météo nuageuse
24/09/2021	Inventaire participatif, Chiroptères	Détecteur ultrasons	Météo fraîche pour la saison ; inventaire participatif

Chronologie des inventaires naturalistes et participatifs au cours de la période d'étude

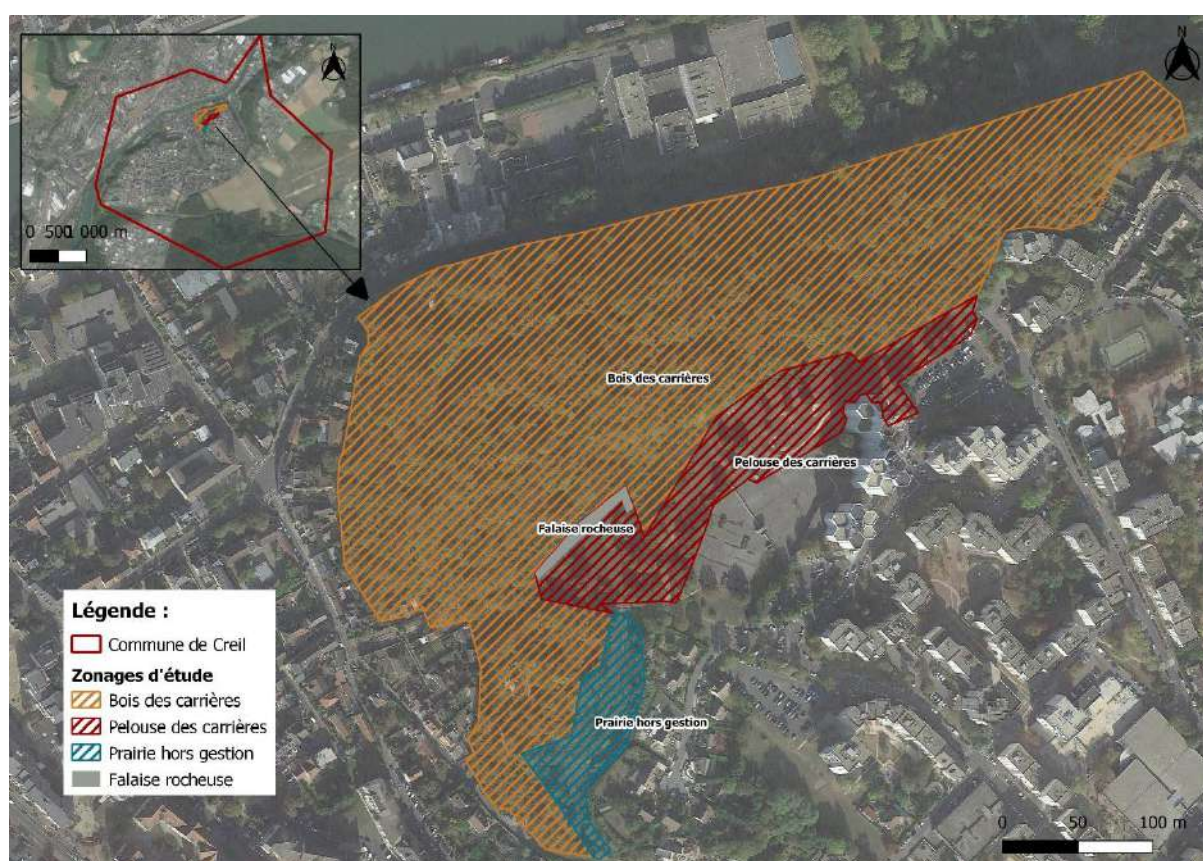
Nota : Notons l'impact de la météorologie particulière en cette année 2021, fraîche et pluvieuse, de façon prolongée, au cours des mois de printemps et d'été. L'ensemble des cycles biologiques du vivant a été impacté par cette tendance, de façon généralisée sur la moitié nord de la France. Ainsi, nous considérons que cela a nécessairement eu des conséquences sur la bonne réalisation des inventaires naturalistes, et que des potentielles données en ont souffert (absence d'espèces ou difficulté d'identification, représentativité à pondérer, abondance...).

1. Descriptif de la zone d'étude

1.1 Contexte géographique de la parcelle

La zone d'étude se situe sur le pourtour Nord-Est du quartier du Moulin, non loin du centre-ville de Creil, mais « *paradoxalement très enclavé* » comme le précise le Règlement de consultation. En ce sens, le projet de renouvellement urbain et d'amélioration du cadre de vie prévoit un panel de travaux dont la vocation est de répondre de façon concrète au désenclavement de ladite zone.

La parcelle d'étude est encerclée par le bâti urbain résidentiel, et aux marges Nord (Canal de l'Oise) et Est (D1016) par des axes de communication structurants, mais aussi fractionnants pour les déplacements d'une partie de la biodiversité.



Sectorisation des zones à enjeux dans le cadre de l'étude (réalisation : CPIE60)

La parcelle d'étude, que nous pouvons qualifier d'*îlot de nature en cœur urbain*, est composée d'espaces à dominante herbacée situés au pied des Tours Carpeaux et le long du Passage des Carrières (carte ci-dessus) :

- ✓ Environ 6000 m² de friche urbaine herbacée entretenue au pied des Tours Carpeaux, à vocation récréative pour les riverains

- ✓ Environ 2000 m² de pelouse entretenue au pied de la « carrière »

Au sein de l'étude, ces deux entités seront regroupées sous la dénomination « **Pelouse des carrières** »

- ✓ Environ 2500 m² de friche urbaine laissée en « expression libre » au Sud-Ouest de la zone d'étude, peu fréquentée par les riverains. Nous la qualifierons de « **Prairie hors gestion** »
- ✓ Au nord, s'étend une unité boisée de taille remarquable en contexte urbain, d'environ 8 hectares : nous le présenterons sous la dénomination « **Bois des carrières** ». Des chemins sillonnent le boisement, toutefois cet espace demeure relativement peu fréquenté au regard du bassin de population important vivant à proximité.



Ambiance de la « Prairie hors gestion »



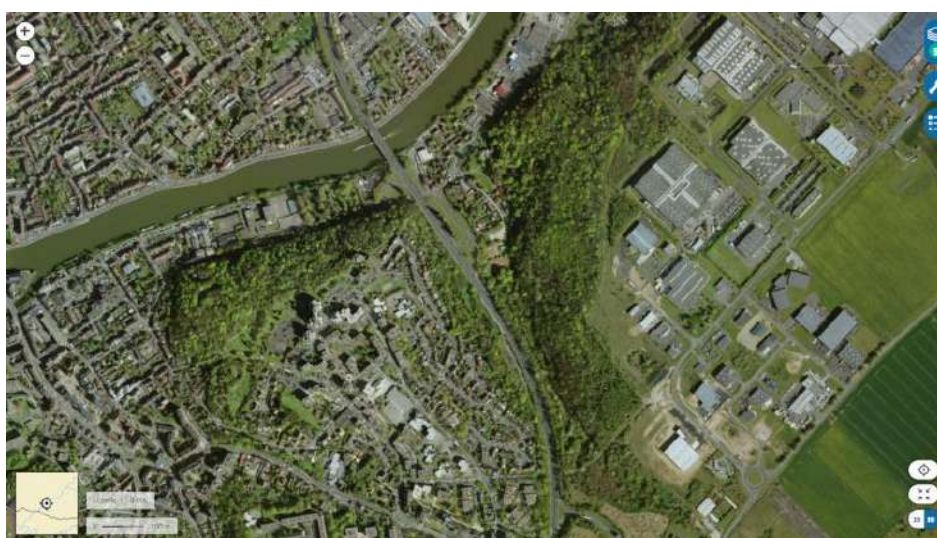
Ambiance de régénération forestière

1.2 Evolution du contexte urbain

Au fil des dernières décennies, le site d'étude s'est progressivement bordé de bâti, au gré de l'extension urbaine de Creil. A l'orée des années 50's, le site était orienté vers une plaine agricole, grignotée inexorablement par l'urbanisation. Notons que la partie boisée a peu évolué dans sa configuration, avec une mosaïque assez semblable entre les deux périodes considérées (pour le secteur d'étude, ainsi que pour le coteau Est dit des « *Fonds de Vaux* », aujourd'hui classé au sein de la ZSC Natura 2000). Certains secteurs arborés semblent même s'être densifiés. Il serait donc aléatoire d'affirmer que l'urbanisation soit responsable d'un potentiel fractionnement de l'actuel coteau des « *Fonds de Vaux* » et de la zone boisée d'étude. Un élément à prendre en considération au moment d'évaluer les éventuelles connectivités entre ces deux secteurs, et de juger des potentiels incidences du projet d'aménagement.



Photographie aérienne du secteur d'étude au cours des années 50's (d'après Géoportail)



Photographie aérienne du secteur d'étude en 2018 (d'après Géoportail)

1.3 Espaces naturels à proximité, et influences

Bien que largement influencée par le contexte urbain omniprésent, la zone d'étude n'en demeure pas moins située à un carrefour de sites naturels à enjeux patrimoniaux (réservoirs de biodiversité, continuums écologiques, sites d'intérêts paysagers...), dont certains bénéficient d'un statut de reconnaissance ou de protection.

C'est notamment le cas de la Zone de Conservation Spéciale (ZSC) dite des « *Coteaux de l'Oise autour de Creil* ». Cette zone d'intérêt communautaire européenne, classée au titre du réseau des sites Natura 2000, se compose de deux coteaux de part et d'autre de l'agglomération creilloise. Le coteau Est, dit de la « *Cote des Fonds de Vaux* » pourrait exercer une influence particulière sur la zone d'étude, de par sa proximité. En effet, seuls quelques hectomètres séparent ces deux secteurs boisés. Toutefois, il est nécessaire de préciser que la D1016 constitue un élément fractionnant (effet de coupure), particulièrement impactant pour les déplacements d'une partie de la biodiversité. Le versant Sud-Ouest de la zone Natura 2000 se situe à 2 km de la zone d'étude, et n'exerce qu'une influence probablement limitée, l'urbanisation et notamment le centre-ville de Creil faisant office de « barrière ».

Quand bien même, le contexte géologique entre la zone d'étude et le coteau Est de la ZSC est similaire : il a donc fort à parier que les espèces calcicoles recensées sur la zone Natura2000 (dont certaines à valeur patrimoniale) sont susceptibles d'être présentes sur la zone étudiée. Le site d'étude est donc intimement lié au Coteaux de l'Oise autour de Creil, espace naturel protégé au niveau communautaire pour ses habitats/espèces remarquables.

Les coteaux boisés, dont nous venons de mentionner le classement au titre de Natura 2000, sont également reconnus comme Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), témoin de leur caractère naturel remarquable. Le périmètre va au-delà de celui Natura 2000 en étendant à l'intégralité des unités boisées, sur les secteurs considérés. Il s'agit ici de la ZNIEFF de type 1 « *Coteaux de Vaux et de Laversine* ».

Naturellement, les grands massifs forestiers du sud de l'Oise pourraient également exercer une influence sur le secteur d'étude. Notons que la ZNIEFF de type 1 dite « *Massif forestier d'Halatte* » est séparée au sud par le contexte urbain creillois (distante d'environ 1,5 km) et à l'est par le Parc technologique Alata et quelques parcelles agricoles (à un peu plus de 2 km).

A environ 2 km au nord-ouest, signalons la ZNIEFF des « *Bois thermocalcicoles de la Grande Côte et des Prieux à Nogent-sur-Oise* ». Celle-ci est largement déconnectée de notre zone d'étude par plusieurs éléments fractionnant : le canal de l'Oise, la gare et les voies de chemin de fer, l'urbanisation dense...



ZSC « Coteaux de l'Oise autour de Creil » à proximité de la zone d'étude (Réalisation : CPIE60, d'après Géoportail)



Les ZNIEFF de type 1 à proximité de la zone d'étude (Réalisation : CPIE60, d'après Géoportail)

2. Inventaires naturalistes

2.1 Les insectes : 27 espèces

Notons qu'une espèce d'araignée a également été identifiée, et associée à ce tableau.

Date	Ordre	Famille	Espèce	Nom vernaculaire	Remarque	Statut	Rareté
24/05/2021	Lepidoptera	Lycaenidae	Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns		LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Lycaenidae	Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns		LC	C
24/05/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa atalanta	Vulcain		LC	TC
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa atalanta	Vulcain		LC	TC
24/05/2021	Lepidoptera	Pieridae	Gonepteryx rhamni	Citron		LC	C
24/05/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Aglais io	Paon du jour		LC	TC
24/05/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Polygonia c-album	Robert le Diable		LC	C
24/05/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Nymphalis polychloros	Grande Tortue		LC	PC
23/06/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Maniola jurtina	Myrtil		LC	TC
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Maniola jurtina	Myrtil		LC	TC
23/06/2021	Lepidoptera	Pieridae	Pieris napi	Piéride du navet		LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Pyronia tithonus	Amarillys		LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Pararge aegeria	Tircis		LC	TC
20/08/2021	Lepidoptera	Lycaenidae	Aricia agestis	Collier de corail		LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa cardui	Belle dame		LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Papilionidae	Papilio machaon	Machaon	Chenille	LC	C
20/08/2021	Lepidoptera	Nymphalidae	Lasiommata maera	Némusien		DD	NE
20/08/2021	Lepidoptera	Erebidae	Euclidia glyphica	Doubleure jaune		/	/
20/08/2021	Lepidoptera	Noctuidae	Autographa gamma	Gamma		/	/
20/08/2021	Lepidoptera	Lasiocampidae	Lasiocampa quercus	Bombyx du chêne		/	/
20/08/2021	Lepidoptera	Geometridae	Campptogramma bilineata	Brocatelle d'or		/	/
20/08/2021	Lepidoptera	Erebidae	Lymantria dispar	Bombyx disparate		/	/
20/08/2021	Lepidoptera	Erebidae	Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée		/	/
24/05/2021	Coleoptera	Coccinellidae	Coccinella septempunctata	Coccinelle à 7 points		LC	TC
20/08/2021	Coleoptera	Scarabaeidae	Cetonia aurata	Cétoine dorée		/	/
24/05/2021	Hemiptera	Pyrrhocoridae	Pyrrhocoris apterus	Gendarme		/	/
24/05/2021	Hymenoptera	Apidae	Bombus terrestris	Bourdon terrestre		/	/
20/08/2021	Orthoptera	Tettigoniidae	Tettigonia viridissima	Grande sauterelle verte		LC	TC
20/08/2021	Heteroptera	Pentatomidae	Graphosoma italicum	Graphosome d'Italie		/	/
20/08/2021	Araneae	Araneidae	Araneus diadematus	Epeire diadème		LC	C

Synthèse des données « insectes » et « araignées » issue des inventaires naturalistes menés par le CPIE60, et degré de patrimonialité (d'après Listes rouges 2016 de la faune menacée en Picardie (statut) et Listes de rareté 2016 de la faune en Picardie, Picardie Nature : voir page 23)

Il s'agit ici d'une diversité non négligeable d'insectes, et des prospections complémentaires permettraient d'étoffer les connaissances. Notamment sur les milieux ouverts (Prairie hors gestion, Pelouse des carrières) avec une météo plus conforme à la saisonnalité. Par ailleurs, une recherche

spécifique des insectes liés aux boisements apporterait des compléments : il serait notamment intéressant d'appliquer un protocole pour inventorier les insectes saproxyliques (liés au bois mort).

2.1.1 Les lépidoptères (Papillons de jour et papillons de nuit)

Les inventaires ont permis de recenser 14 espèces de papillons diurnes (rhopalocères) et 6 espèces de papillons dits « nocturnes » (hétérocères).

Espèce	Milieu(x)	Plante(s) hôte(s) (nourricière pour chenille)	Plante(s) hôte(s) présente sur site	Milieu favorable : Prairie hors gestion	Milieu favorable : Pelouse des carrières	Milieu favorable : Bois des carrières
Celastrina argiolus	Lisières, jardins	Nerprun, Lierre	OUI	X		X
Vanessa atalanta	Lisières, jardins	Ortie dioïque	OUI	X	X	
Gonepteryx rhamni	Lisières, friches	Nerprun	OUI	X		X
Aglais io	Friches, jardins	Ortie dioïque	OUI	X	X	X
Polygonia c-album	Lisières, jardins	Orme, Orties dioïque, Houblon	OUI	X		X
Nymphalis polychloros	Lisières, zones humides	Orme, Saules, Fruitiers	OUI	X		X
Maniola jurtina	Prairies	Graminées	OUI	X		
Pieris napi	Champs, jardins	Brassicacées	OUI	X	X	
Pyronia tithonus	Lisières, prairies	Graminées	OUI	X		
Pararge aegeria	Lisières, jardins, Bois	Poacées	OUI	X		X
Aricia agestis	Friches, prairies	Geraniums, Lotus	OUI	X	X	
Vanessa cardui	Friches, bords de route	Chardons, Vipérine	OUI	X	X	
Papilio machaon	Friches, jardins	Apiacées	OUI	X		
Lasiommata maera	Friches, milieux pierreux	Graminées	OUI	X	X	
Euclidia glyphica	Prairies	Fabacées	OUI	X	X	
Autographa gamma	Friches, prairies	Espèce polyphage	OUI	X	X	
Lasiocampa quercus	Bois, friches	Arbres, arbustes	OUI	X		X
Camptogramma bilineata	Friches, prairies	Herbacées	OUI	X	X	
Lymantria dispar	Bois, lisières	Feuillus	OUI	X		X
Euplagia quadripunctaria	Bois, friches	Espèce polyphage	OUI	X		X

Plantes hôtes et milieux favorables aux lépidoptères sur la zone d'étude

Chaque papillon a besoin de nombreuses fleurs pour butiner. Chaque espèce vit dans un milieu ou des milieux particuliers qui lui sont propres. Les chenilles s'alimentent de différentes plantes, très souvent une famille de plante peut convenir. Parfois, la chenille du papillon s'est spécialisée dans le nourrissage à partir d'une seule plante, qualifiée de « hôte », dont elle dépend farouchement.

Un grand nombre de papillons affectionne les milieux ouverts présents sur la zone d'étude (prairies, friches, pelouses), comme par exemple les Piérides, le Citron (*Gonepteryx rhamni*), la Belle-Dame (*Vanessa cardui*), le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Robert-le-Diable (*Polygonia c-album*) et le Paon-du-Jour (*Aglais io*), dont une bonne partie bénéficient des massifs d'orties (principale plante nourricière de leurs chenilles). Entre autres.

La friche non entretenue apparaît comme un espace très attractif pour les papillons, pour deux raisons principales :

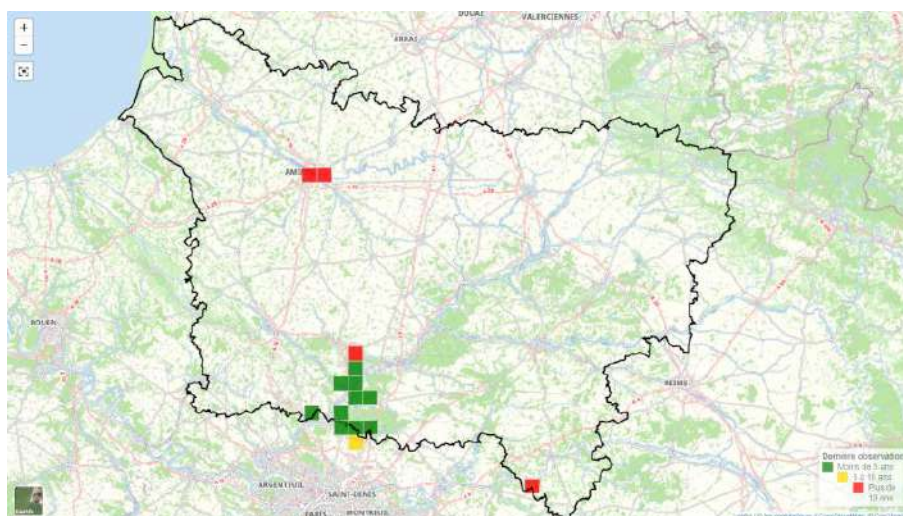
- ✓ Une diversité intéressante de plantes (dont les graminées), favorable au nourrissage de nombreuses espèces (que ce soit au stade « chenille » ou « imago »).
- ✓ Une absence de gestion (associée à une fréquentation quasi-nulle) favorisant le cycle de développement complet pour les espèces inféodées au milieu

La pelouse des Carrières n'en demeure pas moins favorable à certaines espèces : Collier de corail (*Aricia agestis*)...

Les lisières boisées permettent au Tircis (*Pararge aegeria*) de s'installer sur les branchages tamisés de soleil, tout comme l'Azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*).

Une espèce attire particulièrement l'attention, en raison de son caractère remarquable : le **Némusien** (*Lasiommata maera*). L'espèce n'est présente en région Hauts-de-France que dans le secteur des forêts d'Halatte et de Chantilly, notamment en contexte urbain (Nogent-sur-Oise, Creil, Montataire, Senlis...).

La base de données naturalistes picarde *ClicNat* atteste de cette répartition restreinte et concentrée de l'espèce dans le secteur du Creillois et de la région de Senlis. Par ailleurs, les Listes rouges régionales de la faune menacée en Picardie n'établissent pas de statut de menace (DD, données insuffisantes) : cela s'explique par la colonisation très récente de l'espèce dans la zone géographique concernée, la plupart des données ayant moins de 5 ans. Le recul nécessaire à une évaluation patrimoniale ne s'applique pas.



Répartition régionale du Némusien, en l'état actuelle des connaissances (d'après ClicNat, Picardie Nature)

Notons également la présence de la **Grande tortue** (*Nymphalis polychloros*), espèce jugée « Peu commune » en ex-région picarde, dont les effectifs sont fluctuants selon les années.

La fiche de site Natura2000 de la ZSC des *Coteaux de l'Oise autour de Creil* indique la présence de l'**Ecaille chinée** (*Euplagia quadripunctaria*). Celle-ci est considérée en tant qu'espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat. A noter que l'espèce a également été identifiée par le CPIE60 sur la zone d'étude.

2.1.2 Modes de gestion conservatoire en faveur des papillons

Plusieurs techniques de gestion conservatoires peuvent permettre la sauvegarde des populations de papillons sur la zone d'étude, notamment en :

- Coupant l'herbe à partir de la seconde quinzaine de septembre, sur une partie des espaces en pelouse (Pelouse des Carrières) afin que les chenilles soient sorties des fleurs, que les graines soient formées et que les autres plantes puissent monter à graine (Orchidées notamment). La coupe détruit les fleurs riches en pollen et nectar, nourriture principale des papillons. Cela passe donc par l'instauration d'une gestion différenciée, sur au moins une partie des espaces considérés.
- Maintenant autant que possible la Prairie hors gestion en l'état actuel (avec toutefois une veille sur les Espèces végétales Exotiques Envahissantes). Celle-ci constitue une zone particulièrement attractive et favorable au cycle de développement de nombreuses espèces. Ces milieux non entretenus, en « expression libre » au sein du tissu urbain sont de véritables micro-réservoirs de biodiversité, et jouent un rôle prépondérant pour le maintien d'espèces communes mais néanmoins souvent en déclin (érosion de la biodiversité).
- Maintenir et favoriser la végétation spontanée des lisières arborées : strate arbustive, ronciers, ortie dioïque... Par leurs essences végétales et l'exposition au soleil, ces milieux représentent un fort potentiel d'accueil pour la biodiversité (notamment l'entomofaune, en premier lieu les papillons).

Chenille de *Papilio machaon*, sur ombellifères, au niveau de la prairie hors gestion



2.2 Les vertébrés : 16 espèces

Les oiseaux

Les inventaires ont permis de recenser une quinzaine d'espèces d'oiseaux sur le secteur d'étude. Si le cortège reste commun, notons toutefois que le secteur boisé demeure particulièrement attractif, la plupart des données présentées provenant d'espèces observées et/ou entendues dans ce secteur en période de nidification. Ainsi, nous pouvons attribuer à cet espace un rôle non négligeable pour le maintien d'une certaine diversité d'oiseaux. Ces « îlots » de naturalité et de quiétude en zone urbaine sont essentiels face aux enjeux de conservation des espèces communes, également soumises à une fragilisation des populations. Par exemple, des travaux d'évaluation en région limitrophe (Ile-de-France) présentent une tendance au déclin des populations globales pour le Merle noir ou la Sittelle torchepot, identifiées sur notre zone d'étude.

Le boisement tend vers une futaie irrégulière (générations spontanées d'arbres d'âges variés) et permet l'expression d'un cortège intéressant. De nombreuses espèces se côtoient, bénéficiant de conditions favorables spécifiques : Pouillot véloce et Fauvette à tête noire (boisements clairs, lisières), Sittelle torchepot et Pic épeiche (vieux arbres à cavités), Troglodyte mignon (sous-bois dense) ...

Date	Famille	Espèce	Nom vernaculaire	Statut	Rareté
24/05/2021	Columbidae	Columba palumbus	Pigeon ramier	LC	TC
23/06/2021	Columbidae	Columba palumbus	Pigeon ramier	LC	TC
24/05/2021	Turdidae	Turdus merula	Merle noir	LC	TC
23/06/2021	Turdidae	Turdus merula	Merle noir	LC	TC
24/05/2021	Corvidae	Corvus corone	Corneille noire	LC	TC
23/06/2021	Corvidae	Corvus corone	Corneille noire	LC	TC
24/05/2021	Phylloscopidae	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	LC	TC
23/06/2021	Phylloscopidae	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	LC	TC
24/05/2021	Troglodytidae	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	LC	TC
23/06/2021	Troglodytidae	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	LC	TC
24/05/2021	Picidae	Dendrocopos major	Pic épeiche	LC	TC
23/06/2021	Picidae	Dendrocopos major	Pic épeiche	LC	TC
24/05/2021	Sylviidae	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	LC	TC
23/06/2021	Sylviidae	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	LC	TC
24/05/2021	Muscicapidae	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	LC	TC
24/05/2021	Paridae	Parus major	Mésange charbonnière	LC	TC
24/05/2021	Columbidae	Columba livia	Pigeon biset	NA	NA
24/05/2021	Corvidae	Pica pica	Pie bavarde	LC	C
24/05/2021	Picidae	Picus viridis	Pic vert, Pivert	LC	C
24/05/2021	Sittidae	Sitta europaea	Sittelle torchepot	LC	C
24/05/2021	Passeridae	Passer domesticus	Moineau domestique	LC	TC
24/05/2021	Paridae	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	LC	TC

Synthèse des données « oiseaux », et degré de patrimonialité

A n'en pas douter, les espaces ouverts à proximité (Prairie hors gestion, et à un degré moindre la Pelouse des carrières) offrent également des espaces prisés pour la chasse (insectes) et le nourrissage en période de nidification. La zone d'étude doit être considérée dans son ensemble comme un « équilibre naturel » offrant gîte et couvert aux espèces inféodées.

Les mammifères

Les inventaires naturalistes n'ont pas permis d'identifier un cortège significatif de mammifères. Les petits mammifères demeurent difficiles à recenser et à identifier, tandis que les grands mammifères (qui laissent davantage de traces et indices) investissent peu, voir pas, la zone d'étude en raison de son enclavement géographique et des difficultés d'accès (la trame verte étant peu fonctionnelle sur le secteur, liée aux effets de coupures par l'enclavement urbain et la D1016).

On notera toutefois le signalement de la Martre des pins (*Martes martes*) et du Putois d'Europe (*Mustela putorius*) sur la ZSC des « Coteaux de l'Oise autour de Creil ». Ces espèces sont alors susceptibles de fréquenter le boisement de la zone d'étude.

Le principal potentiel du site, pour les mammifères, est l'attrait pour les chiroptères (chauves-souris), dont les conditions pourraient être favorables. L'inventaire participatif du 24 septembre 2021 a permis de localiser et d'identifier la Pipistrelle commune (à partir de la détection à ultrasons). Les conditions météorologiques fraîches n'ont pas permis d'identifier d'autres espèces. Toutefois, il serait pertinent d'approfondir cet inventaire, notamment en direction des espèces inféodées aux milieux boisés, comme le Murin de Bechstein. Cette préconisation se base notamment sur la présence avérée de l'espèce à proximité immédiate de la zone d'étude, et en contexte naturel similaire : en effet, le Murin de Bechstein fait partie des espèces patrimoniales associées à la ZSC des « Coteaux de l'Oise autour de Creil », au titre de la conservation des habitats et de la faune / flore sauvage (Espèce inscrite à l'Annexe II). Pour rappel, en France, toutes les espèces de chauve-souris sont protégées.



Ambiances forestières (Bois des carrières) favorables à une certaine diversité d'oiseaux, et potentiellement à quelques mammifères

Date	Famille	Espèce	Nom vernaculaire	Statut	Rareté
24/09/2021	Vespertilionidae	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	LC	TC

Synthèse des données « mammifères », et degré de patrimonialité

2.2.1 Mode de gestion conservatoire en faveur des chauves-souris

La **Pipistrelle commune** fréquente tous les types de milieux, même les zones urbanisées. Pour la chasse, on note qu'elle préfère les : zones humides, jardins, parcs, milieux forestiers et milieux agricoles. Peu lucifuge, elles s'alimentent souvent autour des éclairages. Elle chasse les insectes volants (Diptères, Lépidoptères, Coléoptères, Trichoptères, Neuroptères, Cigales, Ephémères).

L'hibernation se tient de novembre à fin mars. Dans des endroits confinés, bâtiments non chauffés (greniers, églises, fissures des abris sous roche, lézardes de mur et de rocher, tunnels, bunkers, fortifications, cavités d'arbre, milieu cavernicole).

Le **Murin de Bechstein** : espèce de basse altitude, fortement liée aux milieux boisés. Elle montre une nette préférence pour les massifs anciens de feuillus. Parfois présente dans de petits bois, milieux agricoles extensifs, en ville (vieux arbres). Chasse ses proies en vol, parfois par glanage. Fréquente les éclaircies des vieilles futaies et zones aux strates diversifiées bien structurées sous les canopées. Son régime alimentaire varie en fonction des disponibilités saisonnières : insectes (Lépidoptères, Fourmis). Chasse près de son gîte, à quelques centaines de mètres.

L'hibernation se tient de fin octobre à mars. Ubiquiste, elle colonise les sites karstiques, mines, carrières souterraines, caves, casemates, fortifications, aqueducs, ponts enterrés, cavités arboricoles.

La commune de Creil dispose de quelques cavités souterraines. Ce type de gîtes naturels se raréfiant il est essentiel de les préserver. En effet, ces cavités sont potentiellement intéressantes pour des espèces de chauves-souris et notamment pour la période d'hibernation.

Au regard des éléments liés à l'écologie des espèces présentées, il semble intéressant de mettre en valeur les sites d'accueil potentiel. Notamment les cavités (grottes) en contrebas du « chemin du stand » et le long de la rue du « Haut des Tufs ». Les cavités ouvertes doivent demeurer, dans la mesure du possible, soustraites de toute dérangement humain (c'est aujourd'hui le cas grâce à un engrillagement). Les cavités dont l'entrée est comblée (gravats), une ouverture de petite taille permettrait de rendre ces zones « refuges » fonctionnelles pour l'accueil des chiroptères. Il en va de même pour les anciens habitats troglodytiques aujourd'hui obstrués.

Concernant l'ancien parking de la friche, les parties souterraines présentent un potentiel intéressant pour l'accueil des chiroptères. En l'état actuel, des interstices favorisent l'accès pour les chauves-souris. C'est pourquoi, un inventaire des chauves-souris au sein du parking permettrait d'évaluer les enjeux (idéalement juste avant l'hibernation, vers novembre). Auquel cas, la présence de chauve-

souris serait à prendre en compte en amont de la phase travaux/réaménagement afin de sauvegarder les individus (pour rappel, tous les chiroptères sont protégés par la loi française).

Ces cavités souterraines (naturelles ou d'origine anthropique) pourraient être aménagées afin d'assurer l'accès uniquement aux chauves-souris. Des plaques ou des grilles peuvent être apposées afin d'éviter l'accès à des visiteurs humains limitant ainsi les dérangements dans le cas où les cavités seraient occupées. L'association Picardie Nature est compétente dans la proposition de ce type d'aménagements. Il serait intéressant de se diriger vers cette structure afin d'envisager des aménagements adaptés aux chiroptères.



Enjeux chiroptères sur la zone d'étude (Réalisation : CPIE60)



Cavités fonctionnelles ou à aménager en faveur des chiroptères

2.3 Autre faune

Afin de mettre en perspective les données naturalistes issues des inventaires menés par le CPIE60, il est intéressant de faire le parallèle, comme nous le faisons tout au long de cette étude, avec les données associées à la ZSC des « Coteaux de l'Oise autour de Creil », zone Natura2000 protégée au titre des habitats et des espèces remarquables qu'elle abrite.

Ainsi, des données herpétologiques y figurent en tant que « espèces importantes » :

- Grenouille agile (*Rana dalmatina*)
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)

La Grenouille agile et le Lézard vivipare sont davantage associés aux milieux et contextes frais et humides. Il n'est pas exclu que la Grenouille agile fréquente le Bois des carrières en phase d'hivernation ou de transit. Bien que les entraves à ses déplacements (bati urbain, D1016...) soient nombreuses.

En revanche, la présence du Lézard des murailles sur la zone d'étude est probable, en raison de la présence d'un habitat favorable : les nombreux faciès minéraux, et la présence de façades calcaires régulièrement ensoleillées (utiles pour la thermorégulation).

La recherche du Lézard des murailles au cours d'une saison plus favorable (ensoleillement, chaleurs...) permettrait probablement d'étendre la localisation au-delà de la ZSC, et particulièrement sur la zone d'étude.

2.4 Les espèces végétales : 135 espèces

Les inventaires floristiques menés par le CPIE60 ont permis de recenser près d'une centaine d'espèces floristiques sur la zone d'étude, dont certaines d'intérêt patrimonial. Afin d'étoffer cet inventaire, nous avons également sollicité le Conservatoire botanique National de Bailleul (CBNBL) afin de savoir si des données historiques existaient sur la zone. Nous remercions le CBNBL pour la prise en considération de notre requête et la transmission d'un grand nombre de données complémentaires (dont une grande partie recoupait celles du CPIE60) Les auteurs sont Jean-Christophe Hauguel, Christophe Galet et Jérémy Lebrun. Toutefois, cette démarche enrichi la connaissance globale de la zone d'étude d'une quarantaine d'espèces supplémentaires.

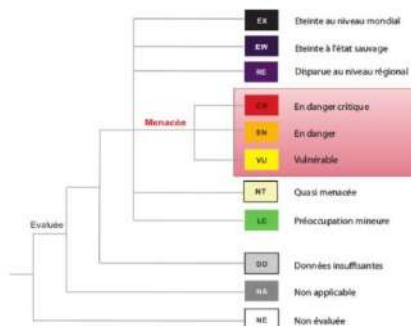
Inventaires CPIE60 - 2021						
Date(s)	Famille	Espèce	Nom vernaculaire	Lieu principal	Statut	Rareté
20/08/2021	Aceraceae	Acer campestre	Erable champêtre	Pelouse des carrières	LC	CC
20/08/2021	Aceraceae	Acer platanoides	Erable plane	Bois des carrières	LC	C
24/05/2021	Adoxaceae	Sambucus nigra	Sureau noir, Sampéchier	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021	Adoxaceae	Viburnum lantana	Viorne mancienne	Prairie hors gestion	LC	C
24/05/2021	Apiaceae	Heracleum sphondylium	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Apiaceae	Pastinaca sativa	Panais cultivé	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Apiaceae	Daucus carota	Carotte sauvage	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Asteraceae	Achillea millefolium	Achillée millefeuille	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Asteraceae	Hedera helix	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Asteraceae	Senecio vulgaris	Séneçon commun	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Asteraceae	Bellis perennis	Pâquerette	Pelouse des carrières	LC	CC
20/08/2021	Asteraceae	Arctium lappa	Grande bardane	Prairie hors gestion	LC	C
20/08/2021	Asteraceae	Crepis biennis	Crépis des prés	Prairie hors gestion	LC	PC
20/08/2021	Asteraceae	Tragopogon pratensis	Salsifis	Bois des carrières	LC	C
20/08/2021	Asteraceae	Tanacetum vulgare	Tanaisie commune	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Asteraceae	Lactuca muralis	Laitue des murailles	Bois des carrières	LC	AC
20/08/2021	Asteraceae	Symphyotrichum lanceolatum	Aster lancéolé	Pelouse des carrières	NA	PC
20/08/2021	Asteraceae	Artemisia vulgaris	Armoise commune	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Betulaceae	Betula pendula	Bouleau verruqueux	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021	Betulaceae	Carpinus betulus	Charme, Charmille	Bois des carrières	LC	CC
20/08/2021	Betulaceae	Carpinus sp.	Charme	Pelouse des carrières	NA	NA
24/05/2021	Betulaceae	Corylus avellana	Noisetier, Avelinier	Bois des carrières	LC	CC
23/06/2021	Boraginaceae	Echium vulgare	Vipérine	Pelouse des carrières	LC	C
24/05/2021 20/08/2021	Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris	Capselle bourse-à-pasteur	Pelouse des carrières	LC	CC
20/08/2021	Brassicaceae	Alliaria petiolata	Aliaire officinale	Prairie hors gestion	LC	CC

20/08/2021	Cannabaceae	Humulus lupulus	Houblon	Prairie hors gestion	LC	CC
23/06/2021	Caprifoliaceae	Lonicera xylosteum	Chèvrefeuille à balai	Prairie hors gestion	LC	AC
24/05/2021 20/08/2021	Celastraceae	Euonymus europaeus	Bonnet-d'évêque, Fusain d'Europe	Bois des carrières	LC	CC
20/08/2021	Clusiaceae	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Cornaceae	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin, Sanguine	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Convolvulaceae	Convolvulus sepium	Liseron des haies	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Dipsacaceae	Knautia arvensis	Knautie des champs	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Dryopteridaceae	Dryopteris filix-mas	Fougère mâle	Bois des carrières	LC	CC
20/08/2021	Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit cyprès	Bois des carrières	LC	AC
20/08/2021	Euphorbiaceae	Mercurialis perennis	Mercuriale vivace	Bois des carrières	LC	C
24/05/2021	Fabaceae	Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia, Carouge	Bois des carrières	NA	C
23/06/2021 20/08/2021	Fabaceae	Lotus corniculatus	Lotier corniculé	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Fabaceae	Ononis spinosa	Arrête bœuf	Prairie hors gestion	LC	C
20/08/2021	Fabaceae	Trifolium pratense	Trèfle des prés	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Fabaceae	Vicia sepium	Vesce des haies	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Fagaceae	Quercus robur	Chêne pédonculé, Gravelin	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021	Fagaceae	Fagus sylvatica	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021	Geraniaceae	Geranium dissectum	Géranium découpé	Pelouse des carrières	LC	CC
20/08/2021	Geraniaceae	Geranium robertianum	Herbe à Robert	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Lamiaceae	Lamium purpureum	Lamier pourpre, Ortie rouge	Pelouse des carrières	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Lamiaceae	Origanum vulgare	Origan commun	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Lamiaceae	Lamium album	Lamier blanc	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Malvaceae	Malva sylvestris	Mauve sauvage, Grande mauve	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Malvaceae	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	Bois des carrières	LC	C
24/05/2021 20/08/2021	Oleaceae	Ligustrum vulgare	Troëne, Raisin de chien	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Oleaceae	Fraxinus excelsior	Frêne élevé, Frêne commun	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021	Orchidaceae	Orchis purpurea	Orchis pourpre, Grivollée	Pelouse des carrières	LC	AC
23/06/2021	Orchidaceae	Ophrys apifera	Ophrys abeille	Pelouse des carrières	LC	AC
24/05/2021	Pinaceae	Picea abies	Épicéa commun, Sérente	Bois des carrières	NA	RR
24/05/2021	Pinaceae	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	Bois des carrières	NA	AC
24/05/2021	Pinaceae	Pseudotsuga menziesii	Sapin de Douglas, Pin de l'Orégon	Bois des carrières	NA	/
24/05/2021	Plantaginaceae	Veronica chamaedrys	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	Pelouse des carrières	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Plantaginaceae	Plantago major	Plantain majeur, Grand plantain	Bois des carrières	LC	CC
24/05/2021 20/08/2021	Plantaginaceae	Plantago lanceolata	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Scrophulariaceae	Buddleja davidii	Buddleja du père David, Arbre à papillon	Pelouse des carrières	NA	C
23/06/2021 20/08/2021	Poaceae	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Polygonaceae	Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Polygonaceae	Rumex acetosa	Grande oseille	Prairie hors gestion	LC	CC

23/06/2021 20/08/2021	Polygonaceae	Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Prairie hors gestion	NA	CC
20/08/2021	Portulacaceae	Portulaca oleracea	Pourpier	Pelouse des carrières	/	/
20/08/2021	Primulaceae	Anagallis arvensis	Mouron rouge	Pelouse des carrières	LC	CC
24/05/2021	Ranunculaceae	Ficaria verna	Ficaire printanière, Ficaire	Pelouse des carrières	LC	CC
24/05/2021	Ranunculaceae	Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	Pelouse des carrières	LC	C
24/05/2021	Ranunculaceae	Clematis vitalba	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Prairie hors gestion	LC	CC
23/06/2021	Resedaceae	Reseda sp.	Réséda	Pelouse des carrières	NA	NA
24/05/2021	Rhamnaceae	Rhamnus cathartica	Nerprun purgatif	Prairie hors gestion	LC	AC
24/05/2021	Rosaceae	Prunus laurocerasus	Laurier-cerise, Laurier-palme	Bois des carrières	NA	AR
24/05/2021 20/08/2021	Rosaceae	Prunus avium	Merisier vrai, Cerisier des bois	Bois des carrières	LC	CC
23/06/2021	Rosaceae	Sanguisorba minor	Petite pimprenelle	Bois des carrières	LC	C
23/06/2021	Rosaceae	Prunus mahaleb	Cerisier de Sainte-Lucie	Pelouse des carrières	LC	AC
20/08/2021	Rosaceae	Potentilla reptans	Potentille rampante	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Rosaceae	Rubus sp.	Ronce	Prairie hors gestion	NA	NA
20/08/2021	Rosaceae	Rosa canina	Rosier des chiens	Prairie hors gestion	LC	C
20/08/2021	Rosaceae	Cotoneaster sp.	Cotonéaster	Prairie hors gestion	NA	NA
20/08/2021	Rosaceae	Crataegus laevigata	Aubépine épineuse	Bois des carrières	LC	C
20/08/2021	Rosaceae	Geum urbanum	Benoite commune	Pelouse des carrières	LC	CC
24/05/2021	Salicaceae	Salix caprea	Saule marsault, Saule des chèvres	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Salicaceae	Populus tremula	Peuplier tremble	Prairie hors gestion	LC	C
24/05/2021	Sapindaceae	Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Bois des carrières	NA	AC
24/05/2021 20/08/2021	Sapindaceae	Acer pseudoplatanus	Erable sycomore, Grand Érable	Bois des carrières	LC	CC
23/06/2021 20/08/2021	Simaroubaceae	Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	Prairie hors gestion	NA	PC
24/05/2021	Taxaceae	Taxus baccata	If à baies	Bois des carrières	NA	PC
20/08/2021	Tiliaceae	Tilia platiphyllos	Tilleul à grandes feuilles	Bois des carrières	LC	C
24/05/2021 23/06/2021	Thymelaeaceae	Daphne laureola	Daphné lauréole, Laurier des bois	Bois des carrières	LC	PC
23/06/2021	Ulmaceae	Ulmus sp.	Orme	Bois des carrières	NA	NA
20/08/2021	Ulmaceae	Ulmus minor	Orme champêtre	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021 23/06/2021	Urticaceae	Urtica dioica	Ortie dioïque, Grande ortie	Prairie hors gestion	LC	CC
20/08/2021	Verbenaceae	Verbena officinalis	Verveine officinale	Prairie hors gestion	LC	CC
24/05/2021	Viscaceae	Viscum album	Gui des feuillus	Bois des carrières	LC	C
Données complémentaires transmises par le CBNBL						
2006-2010	Plantaginaceae	Cymbalaria muralis	Cymbalaire des murs	Zone d'étude	NA	CC
2006-2010	Rosaceae	Aphanes arvensis	Alchémille des champs	Zone d'étude	LC	AC
2006-2010	Caryophyllaceae	Arenaria serpyllifolia	Sabline à feuilles de serpolet	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Poaceae	Arrhenatherum elatius	Fromental	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Bromus hordeaceus	Brome mou	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Anisantha sterilis	Brome stérile	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Campanulaceae	Campanula rapunculus	Campanule raiponce	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Cyperaceae	Carex divulsa	Laïche divergente	Zone d'étude	LC	AR

2006-2010	Cyperaceae	Carex hirta	Laïche hérissée	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Poaceae	Catapodium rigidum	Catapode raide	Zone d'étude	LC	AC
2006-2010	Papaveraceae	Chelidonium majus	Grande chélidoine	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Asteraceae	Cirsium arvense	Cirse des champs	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Asteraceae	Cirsium vulgare	Cirse commun	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Asteraceae	Erigeron canadensis	Vergerette du Canada	Zone d'étude	NA	CC
2006-2010	Orchidaceae	Epipactis helleborine	Epipactis à larges feuilles	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Geraniaceae	Erodium cicutarium	Bec-de-Grue	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Poaceae	Festuca rubra	Fétuque rouge	Zone d'étude	/	CC
2006-2010	Geraniaceae	Geranium molle	Géranium mou	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Hordeum murinum	Orge des rats	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Asteraceae	Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Lolium perenne	Ray-grass anglais	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Malvaceae	Malva neglecta	Mauve commune	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Fabaceae	Medicago lupulina	Luzerne lupuline	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Papaveraceae	Papaver rhoeas	Coquelicot	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Urticaceae	Parietaria judaica	Pariétaire des murs	Zone d'étude	LC	AC
2006-2010	Vitaceae	Parthenocissus inserta	Vigne vierge	Zone d'étude	NA	C
2006-2010	Poaceae	Poa annua	Pâturin annuel	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Poa trivialis	Pâturin commun	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Polygonaceae	Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Ranunculaceae	Ranunculus repens	Renoncule rampante	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Ranunculaceae	Ranunculus sardous	Renoncule sarde	Zone d'étude	LC	AR
2006-2010	Asteraceae	Jacobaea erucifolia	Seneçon à feuilles de roquette	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Brassicaceae	Sinapis arvensis	Moutarde des champs	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Caryophyllaceae	Stellaria media	Mouron blanc	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Plantaginaceae	Verbascum thapsus	Molène Bouillon-Blanc	Zone d'étude	LC	C
2006-2010	Plantaginaceae	Veronica arvensis	Véronique des champs	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Plantaginaceae	Veronica persica	Véronique de Perse	Zone d'étude	NA	CC
2006-2010	Asparagaceae	Ruscus aculeatus	Fragon Petit-houx	Zone d'étude	LC	R
2006-2010	Poaceae	Festuca lemanii	Fétuque de Léman	Zone d'étude	LC	AC
2006-2010	Fabaceae	Trifolium repens	Trèfle blanc	Zone d'étude	LC	CC
2006-2010	Poaceae	Sesleria caerulea	Séslerie bleue	Zone d'étude	VU	E
2006-2010	Campanulaceae	Campanula rotundifolia	Campanule à feuilles rondes	Zone d'étude	LC	AC

Catégories



Nomenclature du statut des espèces (d'après Picardie Nature, selon méthode UICN)

Catégories

- TC : Très Commun
- C : Commun
- AC : Assez Commun
- PC : Peu Commun
- AR : Assez Rare
- R : Rare
- TR : Très rare
- EX : Exceptionnel
- NE : Non Évalué

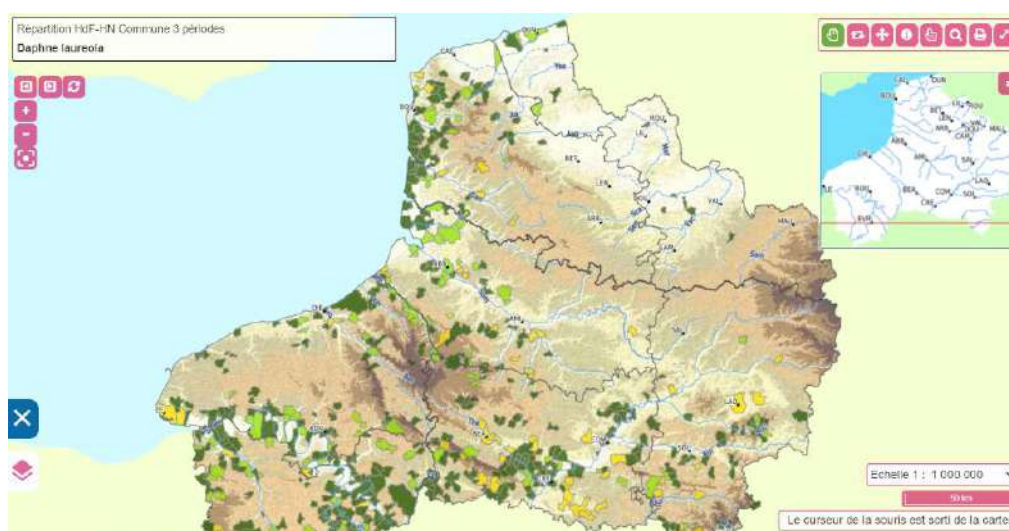
Nomenclature de l'évaluation de la rareté des espèces (d'après Picardie Nature)

L'inventaire met en lumière la présence d'espèces particulièrement intéressantes, à valeur patrimoniale, parmi lesquelles des orchidées.

2.4.1 Dans la partie boisée (Bois des carrières)

La présence du **Daphné lauréole** (*Daphne laureola*) constitue une donnée remarquable. L'espèce, localisée notamment en surplomb de la falaise crayeuse, est caractéristique des Hêtraie calcaires. Le CBNBL juge l'espèce comme à « valeur patrimoniale » : celle-ci est considérée comme « Peu commune » à l'échelle régionale, et bénéficie d'un statut de « Préoccupation mineure » sur la Liste rouge régionale de la flore vasculaire, selon les critères de menace cotés par l'UICN. Cette espèce a également été identifiée au sein de la ZSC des « Coteaux de l'Oise autour de Creil ».

Cette espèce est nettement à mettre en relation avec la zone Natura2000 à proximité, dont elle est une espèce emblématique (d'après la fiche de site Natura2000).



Répartition régionale pour *Daphne laureola* (d'après Digitale2, CBNBL)



Pied de Daphné lauréole dans le Bois des carrières

Les données transmises par le CBNBL informent également de la présence récente du **Fragon Petit-houx** (*Ruscus aculeatus*) dans le secteur. Cette espèce est inféodée au boisement clair sur sol calcaire. Un prochain complément d'inventaire pourrait confirmer, ou non, la dimension pérenne de cette donnée. D'autant plus que l'espèce est également signalée comme « importante » sur le coteau voisin de la ZSC, dont elle est une espèce emblématique (d'après la fiche de site Natura2000).

Notons que l'espèce présente un fort enjeu au niveau régional, pour lesquelles les régions de Creil et Compiègne sont des bastions identifiés.



Répartition régionale pour *Ruscus aculeatus* (d'après Digitale2, CBNBL)

L'**Epipactis à larges feuilles** (*Epipactis helleborine*), orchidée appréciant les forêts type Hêtraie calcicole a également été signalée par le CBNBL.

2.4.2 Au niveau de la Prairie hors gestion

Le **Nerprun purgatif** (*Rhamnus carthartica*) est à signaler sur le secteur, en lisière avec la partie boisée du site. L'espèce, dont le statut de rareté picard est jugé « Assez commun », est d'ailleurs caractéristique des fourrés mésophiles. Il s'agit, entre autres, d'une plante hôte pour un nombre non négligeable de chenilles de papillons.

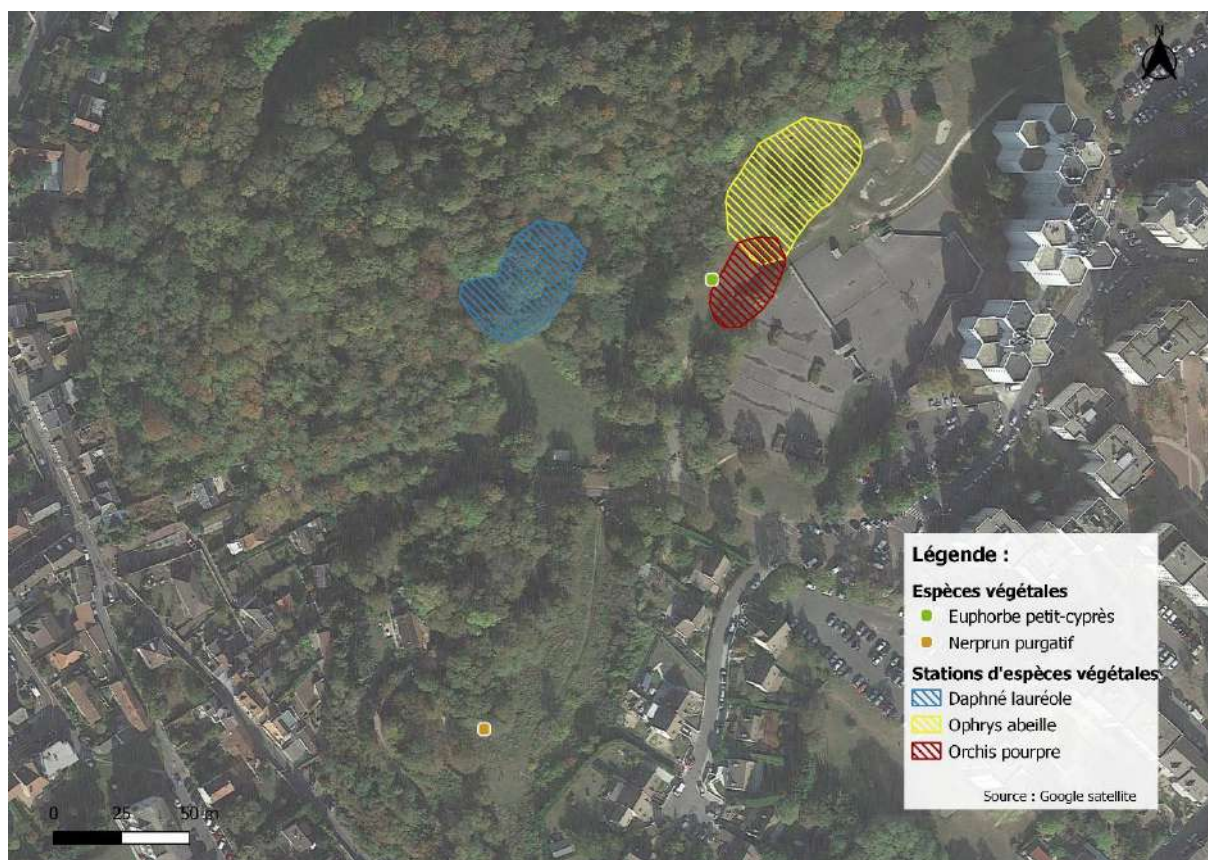
Notons également la présence de l'**Euphorbe petit-cyprès** (*Euphorbia cyparissias*), espèce bien identifiée dans la région creilloise, mais néanmoins jugée « Assez commune » à l'échelle régionale. Son biotope est représenté par des pelouses et friches calcicoles, ou lisières forestières.

2.4.3 Au niveau de la pelouse (Pelouse des carrières)

Un cortège intéressant d'orchidées est à noter sur ces pelouses, pourtant soumises à gestion et une certaine fréquentation (piétinement). Au mois de mai, la floraison de 8 pieds d'**Orchis pourpre** (*Orchis purpurea*) fut dénombrée. Tandis qu'au mois de juin, plusieurs pieds d'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*)

ont été observé. Toutes deux considérées comme « Assez commune », ces espèces revêtent toutefois un intérêt non négligeable en contexte urbain. De plus, les pelouses gérées et tondues ne favorisent pas l'expression d'une flore spontanée : certaines espèces d'orchidées pourraient avoir « échappées » aux inventaires comme les Céphalantères ou les Platanthères. La pelouse tondu au niveau de l'ancienne carrière (falaise crayeuse) pourrait notamment accueillir des Platanthères ou l'Orchis pyramidale.

La donnée « exceptionnelle » (statut de rareté) de **Seslérie bleue** (*Sesleria caerulea*) transmise par le CBNBL pourrait être mise en relation avec la falaise de craie issue des anciennes carrières. L'espèce s'épanouit sur pelouses calcaires et éboulis crayeux. Toutefois, il s'agirait de vérifier cette donnée, au regard de l'embroussaillement progressif du secteur, ce qui est peu favorable à l'espèce. Le statut de menace régional de *Sesleria caerulea* est jugé « Vulnérable » d'après la Liste rouge de la flore vasculaire. Le PNR Oise Pays-de-France apporte des précisions quant à la localisation des données de Seslérie bleue : le secteur Nord-Est du boisement semble particulièrement concerné. La localisation des pieds se répartissent de part et d'autre de la D1016, sur les coteaux calcaires boisés. Au niveau de la zone d'étude, l'espèce est signalée à proximité de l'échangeur routier, au nord de la rue Honegger.



La flore patrimoniale identifiée sur la zone d'étude (Réalisation : CPIE60)

2.5 Caractérisation des milieux et habitats patrimoniaux

2.5.1 Caractérisation du Bois des carrières

Le boisement est composé d'une futaie assez diversifiée avec une dominance du Hêtre. Nous pouvons caractériser cette futaie de « irrégulière » (toutes les classes d'âge du bois y sont représentées, symbole d'une expression spontanée de la strate végétale, et exempt de modes de gestion), ce qui renforce la valeur patrimoniale et fonctionnelle du peuplement. Une forte diversité spécifique y est constatée. Parallèlement, les arbres à dendromicrohabitats (différents types de micro-habitats associés à la structure d'un arbre) semblent particulièrement présents sur le secteur, supports privilégiés pour le cycle de développement de très nombreuses espèces (refuge, reproduction, nourrissage, hibernation...), que ce soient des insectes, des oiseaux, des mammifères, notamment.

2.5.2 Caractérisation de la Pelouse des carrières

Il s'agit d'une pelouse rase, d'aspect entretenue et gérée à des fins paysagers, en contrebas des logements du quartier. Les riverains fréquentent la zone de façon récréative, pour la promenade, ou l'expression d'activités sportives pour le jeune public. Cette pelouse est marquée par la présence du Buddléia de David (Espèce exotique à caractère envahissant). C'est notamment le cas sur le secteur de l'ancienne carrière où le Buddléia limite considérablement l'expression d'une flore autochtone. Les relevés floristiques ont permis de mettre en évidence le développement d'au moins deux espèces d'orchidées, ce qui reste intéressant en contexte urbain (dimension patrimoniale, pédagogique, esthétique...). La mise en place d'une gestion différenciée sur une partie de ce secteur permettrait de favoriser l'expression spontanée d'une potentielle banque de graine inféodée au substrat des pelouses calcaires. Par ailleurs, les lisières avec la partie boisée, non soumise à une gestion stricte, évoluent vers des ourlets mésophiles (strate essentiellement arbustive) favorisant un certain foisonnement de biodiversité, en premier lieu les insectes.

Présence d'ourlets mésophiles en lisière de la pelouse des carrières et de la zone boisée, milieu riche en biodiversité



2.5.3 Caractérisation de la Prairie hors gestion

La zone considérée constitue un « ilot sauvage » de végétation spontanée, sans gestion et à la fréquentation résiduelle, favorisant l'épanouissement d'une certaine biodiversité. C'est notamment le cas de nombreux insectes pour lesquels le cycle de développement peut se réaliser sans entraves. Il n'est donc pas étonnant d'y avoir constaté une certaine diversité floristique (bien que globalement commune) et la présence de nombreux papillons. Néanmoins, la présence de certaines espèces végétales exotique (Renouée du Japon, Ailante glanduleux...) fait partie des menaces à moyen terme pour la zone, dont les degrés de colonisation devront être scrutés. A minima, une veille pourrait être nécessaire, et si besoin un plan de lutte (gestion spécifique) mis en œuvre.



**Ambiance prairial en contexte urbain (Prairie hors gestion),
un havre pour la biodiversité**



**Une espèce patrimoniale observée sur la
zone d'étude, le Némusien**

2.5.4 Les habitats patrimoniaux

Sur le site d'étude, nous pouvons notamment mettre en lumière deux habitats qui retiennent l'attention par leur caractère remarquable :

- « *Hêtraies-Chênaies à Lauréole ou Laïche glauque* » : Habitat des Cahiers d'Habitats Natura 2000

Notons que l'habitat considéré est également, potentiellement favorable à une autre espèce patrimoniale : le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), une orchidée « rare » au niveau régional, mais identifiée à proximité de notre zone d'étude, dans certains boisements du bassin creillois. Une campagne de recherche spécifique pourrait être envisagée entre le 15 mai et le 15 juin.

Fiche descriptive INPN de l'habitat : https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_hab/8808/tab/description

- « *Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux* » : Habitat EUNIS - H3
Cet habitat est associé à la falaise crayeuse (ancienne carrière) en front de pelouse. La présence exceptionnelle de la Séslerie bleue, remontée par le CBNBL voilà quelques années, semble intimement liée à ce type d'affleurement ou de contexte minéral. Actuellement, la dynamique végétale et le développement d'espèces invasives (Buddléia...) ne permettent pas d'envisager un état satisfaisant pour cet habitat. Des mesures de gestion adaptées pourrait être suggérées. Notons également que ce type de milieu particulier peut attirer certaines espèces de chiroptères (failles et anfractuosités offrant des zones de refuge).

Fiche descriptive INPN de l'habitat : https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_hab/625



Affleurement calcaire issu des anciennes activités d'extraction

2.6 Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Plusieurs espèces à caractère invasif ont été identifiées sur la zone d'étude :

- **Aster lancéolé** (*Aster lanceolatus*) : espèce « compétitive » vis-à-vis des espèces autochtones, à forte capacité de colonisation. Un plan de lutte rapide est préconisé afin d'endiguer une éventuelle prolifération.

Informations et préconisations de gestion :

<http://www.especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2016/05/FicheAstersame%C2%A6%C3%BCricains.pdf>

Aster lanceolatus (source : INPN)



- **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudo-acacia*) : espèce bien implantée sur nos territoires, pionnière et compétitive.

Informations et préconisations de gestion :

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_robi_pse_f.pdf

- **Buddleia de David** (*Buddleja davidii*) : espèce colonisatrice, notamment sur sols rudéraux en contexte urbain. Un plan de lutte ciblé sur les secteurs à enjeux pourrait être envisagé (notamment Pelouse des Carrières et en contrebas de la falaise crayeuse).

Informations et préconisations de gestion :

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_budd_dav_f.pdf



Buddleja davidii sur la zone d'étude

- **Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica*) : espèce colonisatrice, notamment sur sols rudéraux en contexte urbain.

Informations et préconisations de gestion :

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/reynoutria-japonica/>

Station de *Reynoutria japonica* sur la zone d'étude



- **Laurier-cerise** (*Prunus laurocerasus*) : espèce invasive issue de plantations ornementales. Celle-ci se plaît en sous-bois pouvant menacer le développement d'espèces indigènes. Ainsi, le Laurier-cerise est donc à surveiller, particulièrement dans le secteur du Daphné lauréole.

Informations et préconisations de gestion :

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/prunus-laurocerasus/>

- **Cotonéaster** (*Cotoneaster sp.*) : espèce facilement gérable, à enjeu de colonisation limité. Un pied recensé notamment en surplomb de la falaise crayeuse.

Informations et préconisations de gestion :

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cotoneaster-horizontalis/>



Prunus laurocerasus



Cotoneaster sp.

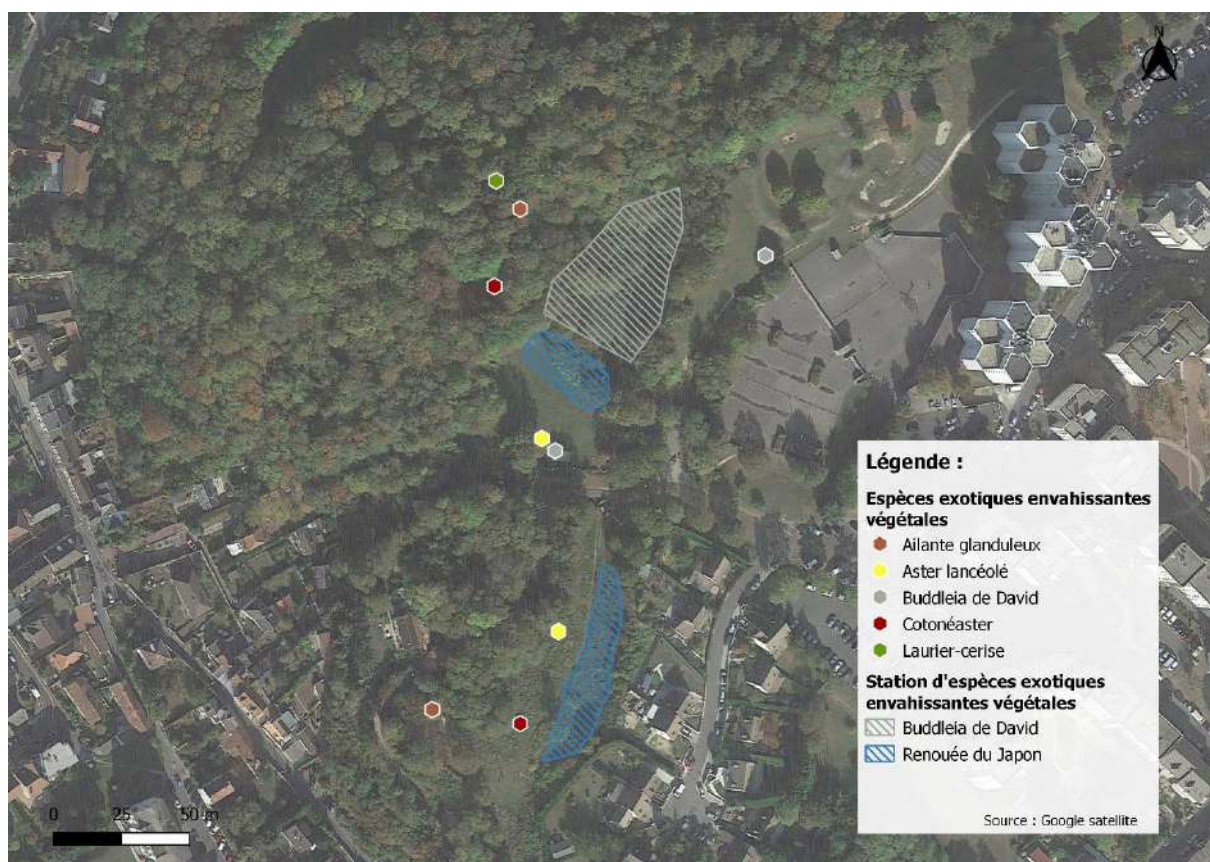
- **Ailante glanduleux** (*Ailanthus altissima*) : l'espèce semble localisée en lisière de la Prairie hors gestion et de la zone boisée, et un « patch » à l'entrée du boisement. Il s'agit d'une espèce à gestion prioritaire (colonisation rapide et difficulté d'éradication).

Informations et préconisations de gestion :

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_aila_alt_f.pdf



Ailanthus altissima sur la zone d'étude



Les espèces végétales exotiques envahissantes identifiées sur la zone d'étude (Réalisation : CPIE60)

2.6.1 Espèces (EEE) à éradiquer en priorité

Au regard de :

- La colonisation et de la vitesse de dispersion des espèces ciblées
- L'état actuel des populations sur le site
- Modalités de gestion et capacité d'intervention

Nous préconisons, par ordre de priorité, d'intervenir (plan de lutte/éradication) sur :

- Ailante glanduleux (Priorité)
- Renouée du Japon (Priorité)
- Buddléia de David (Priorité)
- Aster lancéolé (Priorité)
- Laurier-cerise (Secondaire)
- Cotoneaster (Secondaire)
- Robinier faux-acacia (Secondaire)

3. Enjeux prioritaires et orientations de gestion

Au regard des inventaires naturalistes et de la caractérisation des milieux naturels du site, nous pouvons orienter des préconisations prioritaires, en fonction des enjeux :

3.1 Bois des carrières

- ✓ Maintenir le boisement en l'état actuel, avec l'expression libre de la futaie irrégulière favorable à un cortège intéressant d'oiseaux, et potentiellement de mammifères
- ✓ Maintenir en place les vieux arbres, les arbres morts et le bois mort au sol, milieux de vie riches en biodiversité (n'intervenir que lorsque que la mise en sécurité des chemins publics le nécessite)
- ✓ Maintenir une veille conservatoire sur les populations à caractère remarquable de Daphné lauréole
- ✓ Mener une campagne de prospection spécifique pour actualiser les connaissances sur la Séslerie bleue et le Fragon petit-houx
- ✓ A minima, assurer une veille sur les populations d'espèces indésirables (Buddléia de David, Ailante glanduleux, Laurier-cerise, Cotoneaster), et selon les besoins mettre en place une stratégie de lutte contre ces espèces

Nota : au niveau de la zone de régénération forestière (actuellement massivement colonisée par le Buddléia, représentée sur la cartographie des EEE), une intervention avec fauche et export strict des rebus (voir lien vers fiche de gestion page 30) pourrait favoriser la création d'une clairière. Des semis ou plantations d'espèces locales créeraient de surcroit une compétition avec le Buddléia. Sur sol calcaire, ces mesures favoriseraient le développement d'une clairière arbustive, voire l'expression d'une flore autochtone potentiellement intéressante.

3.2 Pelouse des carrières

- ✓ Maintenir et encourager des conditions favorables au maintien des populations d'orchidées
- ✓ Favoriser une gestion orientée vers les principes de la *gestion différenciée*, à la croisée des chemins entre les enjeux récréatifs, paysagers et de prise en considération de la biodiversité

Exemple de guide de gestion différenciée à destination des collectivités :

<https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/guide-de-gestion-ecologique-des-espaces-collectifs-publics-et-prives/>

- ✓ Maintenir les ourlets mésophiles, en lisière du boisement, zone refuge pour un cortège intéressant de biodiversité

- ✓ A minima, assurer une veille sur les populations d'espèces indésirables (Buddléia de David, Renouée du Japon, Aster lancéolé), et selon les besoins mettre en place une stratégie de lutte contre ces espèces
- ✓ Mettre en place un schéma de valorisation et d'interprétation des espaces semi-naturels
- ✓ Orienter des actions / projets à dimension pédagogiques (scolaires, grand public...)

3.3 Prairie hors gestion

- ✓ Pérenniser un accès limité à la zone afin minimiser la fréquentation et de garantir une zone de quiétude pour la faune et la flore en milieu urbain
- ✓ Maintenir une expression libre de la strate végétale, en minimisant les interventions de gestion (éventuellement une fauche tardive bisannuelle, afin de maintenir une strate herbacée au cœur de la zone concernée). Ce type de gestion favorise notamment les cycles de développement complet de nombreux insectes (voir préconisations de gestion conservatoire page 14)
- ✓ A minima, assurer une veille sur les populations d'espèces indésirables (Ailante glanduleux, Renouée du Japon, Aster lancéolé, Cotoneaster), et selon les besoins mettre en place une stratégie de lutte contre ces espèces

Nota : de façon générale, comme présenté dans cette étude (se référer aux préconisations pages 17 et 18), il serait souhaitable de maintenir et favoriser les sites favorables aux chiroptères (réaménagements spécifiques possibles) que ce soient les zones de chasse, les gîtes ou les secteurs de transit. Les chauves-souris sont susceptibles d'occuper l'ensemble des milieux naturels de la zone d'étude à un moment donné de leurs activités.

Conclusion

Ce bilan de l'étude environnementale et des inventaires naturalistes menés par le CPIE des Pays de l'Oise sur le Parc des carrières à Creil, dans le cadre du NPNRU, permet d'enrichir les données compactées par la base naturaliste picarde ClicNat (Picardie Nature), les données floristiques issues du CBNBL (Conservatoire botanique National de Bailleul), et les connaissances transmises par le Parc Natural Régional Oise – Pays de France. Nous les remercions pour la transmission des données et l'apport d'informations, suite à nos sollicitations.

Ces données permettent de mettre en perspective l'impact et l'influence de la zone concernée au regard de son environnement proche : un contexte urbain dense, mais aussi la présence d'espaces naturels remarquables, certains protégés comme la Zone Spéciale de Conservation des « Coteaux de l'Oise autour de Creil ». Ces sites sont intimement liés et interconnectés de par leur proximité, leur géologie similaire, et la prédominance respective d'espèces inféodées à leurs milieux naturels.

Ainsi, au regard des orientations de gestion proposées tout au long de ce rapport, il serait également intéressant d'enrichir les futures mesures de gestion (en simultané de la phase de planification des aménagements liés au renouvellement urbain) en s'appuyant sur les préconisations du Plan de Gestion de la ZSC Natura2000, pour laquelle le PNR Oise – Pays de France est la structure pilote.

Nous préconisons naturellement à ce que le projet de requalification urbaine prenne en compte dans un premier temps, puis valorise ensuite ce potentiel remarquable en contexte urbain :

- Un espace naturel de plus de 11 hectares d'un seul tenant, à la mosaïque d'habitats diversifiée (boisement, pelouses, friches...), au cœur de la ville
- Un site où se côtoient de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, dont certaines à enjeux patrimoniaux
- Une zone à fort potentiel de bien-être en contexte urbain : un espace de « respiration » pour les riverains, à intérêts paysagers, et générant un « ilot de fraîcheur » en contexte de changement climatique
- Un site à dimension pédagogique pour la reconnexion avec la nature et le développement de projets tournés vers la découverte de la nature et l'épanouissement

Annexes – Exemples de fiches gestion

Comment gérer une zone boisée par naturalité ? – Bois des carrières

Utilité des zones boisées :

Les écosystèmes forestiers nous rendent de nombreux services tels que la production de matériaux et aliments, ils régulent certains phénomènes (dans un sens favorable) comme le climat, l'ampleur des maladies, les crues, la qualité de l'air et de l'eau... Ils ont aussi des usages récréatifs, esthétiques, spirituelles...

Dans ces écosystèmes, de nombreux organismes interagissent entre eux.

Proposition de gestion :

- Conserver :

Les bois morts pour les espèces saproxyliques, les arbres à cavités pour les espèces cavicoles, les vieux peuplements et les peuplements majoritairement composés d'essences pionnières, les espèces animales sensibles aux dérangements, maintenir des peuplements adultes à proximité des zones de coupe (s'il y en a) ce qui permet d'assurer un refuge aux espèces forestières peu mobiles et sensibles à la mise en lumière. Les zones humides en forêt sont aussi importantes à conserver car elles ont une grande variété d'habitats, et donc une biodiversité importante.

- Éviter d'introduire des espèces allochtones et limiter l'expansion des espèces exotiques invasives : Les introductions d'espèces exotiques sont à proscrire, car elles pourraient à long terme provoquer la disparition des espèces locales les plus sensibles à la concurrence. Il est préconisé de maintenir une couverture boisée continue et permanente également pour limiter l'expansion des espèces héliophiles. Il est plus efficace d'intervenir en début de colonisation.

- Favoriser les peuplements pluristratifiés :

La régénération en futaie permet d'avoir large surface ouvertes propices à certaines espèces (engoulement d'Europe, pipit des arbres...).

Les peuplements irréguliers maintiennent une densité de gros arbres appréciés par d'autres espèces d'oiseaux (pics, mésanges).

- Favoriser la régénération naturelle, quand cela est possible :

La régénération naturelle est une régénération peu coûteuse, abondante, génétiquement variée, elle perturbe le moins le sol. Pour cela, il faut étaler la régénération sur plusieurs années pour favoriser un maximum de croisements entre reproducteurs, car tous les semenciers ne fleurissent pas en même temps, et il est nécessaire d'avoir 30 semenciers minimum en place.

La régénération progressive est recommandée en faveur des espèces forestières sensibles aux coupes et peu mobiles.

- Limiter les impacts sur les sols :

Préserver les caractéristiques physico-chimiques du sol permet aussi de protéger la faune et la flore du sol. Il est donc important de limiter la circulation des engins pour limiter les impacts sur le sol.

Pour cela, il faut prévoir des itinéraires de débardage raisonnés, les plus courts possibles, privilégier les engins légers ou utiliser des techniques de débardage par câbles, ou trait animal.

- Limiter la fragmentation des habitats :

Il est nécessaire de limiter la création de voies forestières pour limiter la fragmentation.

- Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Gestion conservatoire des Orchidées – Pelouse des carrières

Connaissance

Les orchidées sont une grande famille de plantes monocotylédones. Ce sont des plantes herbacées très diversifiées, autotrophes ou mycohétérotrophes (symbiose entre l'orchidée et des champignons). La plupart des orchidées viennent de la région sud du globe. Essentiellement, dans les zones tropicales et subtropicales, elles vivent en dessous de la canopée, accrochées à des troncs d'arbres ou sur des rochers. De nombreuses orchidées situées en zone tropicale ont disparu ou sont menacées. Ceci est principalement causé par la destruction de leur habitat (déforestation, artificialisation des lisières forestières, fragmentation des forêts, drainage des zones humides pour la culture ou l'assainissement...).

Recommandations

- Eviter les traitements phytosanitaires (nuit à l'activité racinaire et des champignons associés)
- Eviter la fertilisation (les orchidées préfèrent les sols pauvres)
- Maintenir un milieu ouvert par la fauche
- Maintenir le milieu ouvert par le pâturage

Proposition de gestion

Faucher à 10 cm de hauteur minimum en mai (pour une meilleure floraison).

Laisser l'herbe coupée faner et s'assécher quelques jours sur place avant de la retirer.

Possibilité d'établir trois zones :

- 1^{ère} zone fauchée en milieu mai puis en milieu octobre,
- 2^{ème} zone faucher tardive milieu septembre,
- 3^{ème} zone pas de fauche.

La principale menace réside dans la densification du tapis végétal, l'embroussaillage et l'eutrophisation. La remise en pâture extensif est de nature à favoriser son habitat.

Matériels

Pour la fauche on peut utiliser une faucheuse à lames rotatives ou alternatives, une débrousaieuse, une motofaucheuse, un rotofil, une faux ou une faucille à main.

Un râteau pour rassembler les végétaux secs et un moyen de les transporter (remorque).

Important

La tondeuse est un outil à proscrire car il détruit une bonne partie de la vie animale. La stratégie la plus écologique consiste à la fauche, couper l'herbe à la base. Cela favorise le re-semis et maintient la densité de vivaces. Possibilité de tondre pour créer des chemins étroits pour circuler dans la parcelle. Ne pas faucher toute la surface en une fois, pour laisser des zones de refuge pour les animaux.

Gestion en faveur des pollinisateurs – Papillons – Prairie hors gestion

Importance de la pollinisation

La pollinisation est un moyen de reproduction chez les plantes à fleur. Ce processus assure la survie et l'adaptation des plantes et permet ainsi de maintenir la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

- Zoogamie : pollinisation des plantes à fleurs par les animaux.
- Entomogamie : pollinisation par l'intermédiaire des insectes.

Plus de 80% des plantes à fleurs (angiospermes) dépendent de la pollinisation par des insectes.

Depuis des années, on observe une diminution du nombre de pollinisateurs qui entraîne une diminution du nombre d'espèces de plantes.

Attirer les pollinisateurs avec les plantes sauvages

Introduire des plantes sauvages sur un site est un moyen de lutter contre le déclin des insectes et de favoriser la biodiversité aussi bien animale que végétale.

Chaque plante à fleur utilise des moyens pour attirer les pollinisateurs. Cela peut être la couleur, l'odeur de la plante, la forme... Les papillons nocturnes sont attirés par les fleurs pâles, blanche ; les papillons diurnes sont attirés par les plantes très colorées.

Pour favoriser la venue de pollinisateurs :

- ne pas utiliser de produits phytosanitaires (pesticides),
- étaler au maximum les floraisons avec une grande variété de plantes sauvages,
- laisser un coin naturel.

Conseils pratiques

- Semer les graines au début d'automne,
- Tasser si possible la surface à l'aide d'un rouleau,
- Arracher les ronces et autres « mauvaises herbes » (sans herbicides, fongicides...),
- Laisser des zones de refuge pour les animaux (hors fauche).

Liste non exhaustive de plantes pour papillons

Nom français	Nom latin	Caractéristique	Plante utilisée par :
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Vivace	Papillons
Anthyllide vulnéraire	<i>Anthyllis vulneraria</i>	Vivace ou annuelle	Chenilles et Papillons
Aubépine spp.	<i>Crataegus</i> spp.	Abrisseau	Papillons
Bourrache	<i>Borago officinalis</i>	Annuelle	Papillons
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	Vivace	Chenilles
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Merisier	<i>Prunus avium</i>	Arbre	Papillons
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>	Vivace ou bisannuelle	Papillons
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Vivace	Papillons
Fenouil vulgaire	<i>Foeniculum vulgare</i>	Vivace	
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Luzerne cultivée	<i>Médicago sativa</i>	Vivace ou bisannuelle	Chenilles et Papillons
Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Vivace	Papillons
Menthes spp.	<i>Mentha</i> spp.	Vivaces	Chenilles et Papillons
Monnaie du pape	<i>Lunaria</i>	Bisannuelle	Papillons
Origan vulgaire	<i>Origanum vulgare</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	Arbres	Chenilles
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	Vivace	Chenilles
Pissenlit	<i>Taraxacum</i> spp.	Vivaces ou annuels	Chenilles et Papillons
Plantains	<i>Plantago</i> spp.	Vivaces ou annuels	Chenilles
Sainfoin esparcette	<i>Onobrychis viciifolia</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>	Vivace	Papillons
Scabieuse colombaire	<i>Scabiosa columbaria</i>	Vivace	Papillons
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Thym vulgaire	<i>Thymus vulgaris</i>	Vivace	Papillons
Thym serpolet	<i>Thymus serpyllum</i>	Vivace	Chenilles et Papillons
Violettes	<i>Viola</i> spp.	Vivaces ou annuels	Chenilles

NPNRU Hauts de Creil : périmètre du secteur d'opération du Parc des carrières

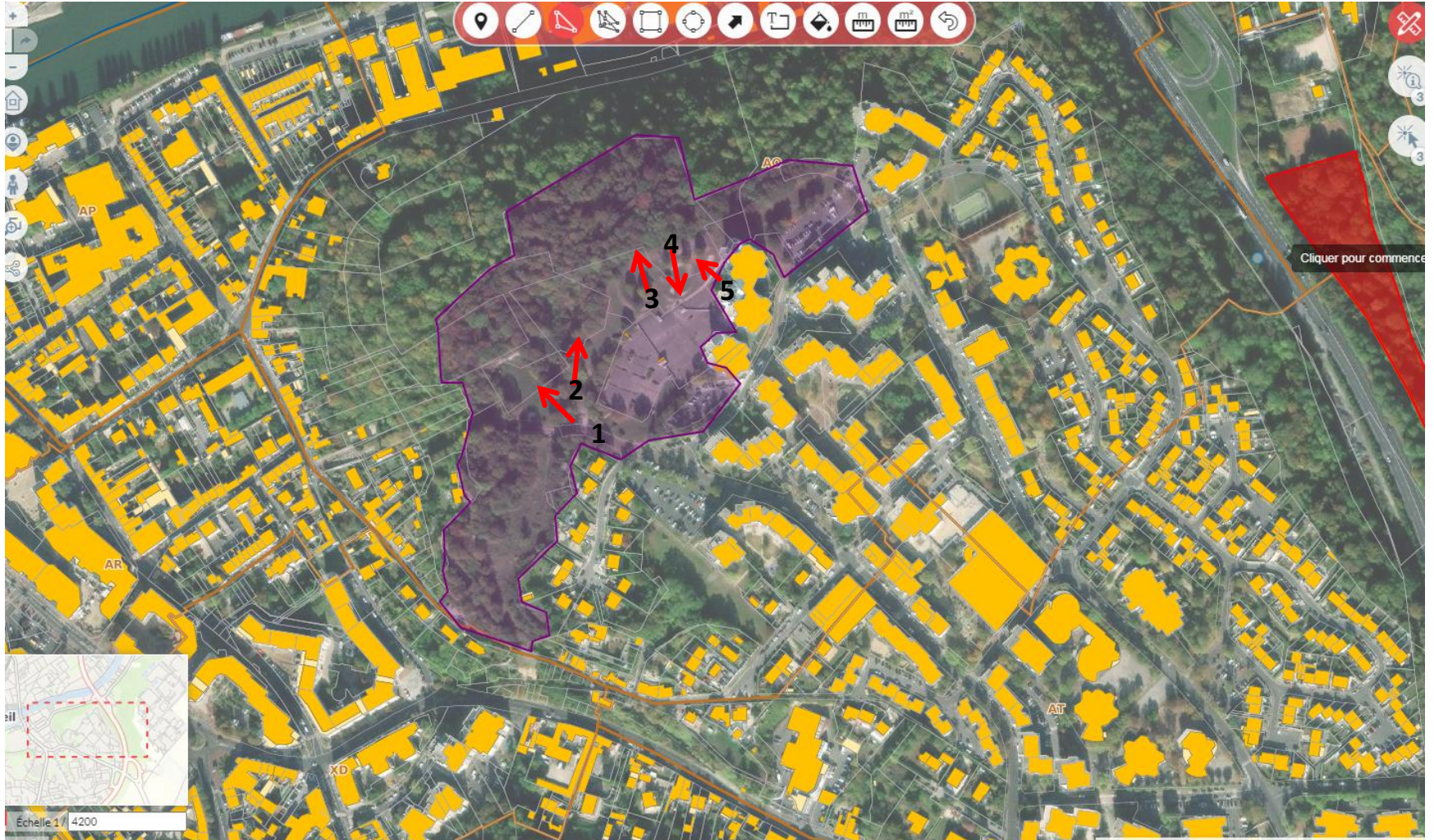


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Creil, le 28 juin 2022



Pôle Développement urbain

Mission renouvellement urbain

Affaire suivie par : Elvire WADE

03 44 29 52 67

Elvire.wade@mairie-creil.fr

**NOTE D'ENGAGEMENT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS DU PROJET
DU PARC DES CARRIERES MODIFIE**

La Ville s'engage à réaliser une étude faune-flore sur les 4 saisons et une étude d'incidence Natura 2000 sur le secteur Nord du quartier du Moulin - le Parc des Carrieres dans le cadre du NPNRU, sur la base du cahier des charges élaboré avec l'appui de la DREAL/Service Eau et Nature.

Ces études permettront d'évaluer les enjeux en terme de biodiversité et, le cas échéant, de proposer des mesures d'évitement, des mesures de réduction ou des mesures compensatoires au regard d'éventuels impacts produits sur la biodiversité.

Pour le maire et par délégation



Sophie LEHNER
1^{ère} adjointe